

CHARTRES VOTRE VILLE

#205 FÉVRIER 2021 | www.chartres.fr

**TOUS UNIS
DANS LA SOLIDARITE !**





**CENTRE DE VACCINATION
DE CHARTRES MÉTROPOLE**

CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19

**CHARTREXPO
RUE MÉDECIN-GÉNÉRAL-BEYNE
À PARTIR DU 18 JANVIER,
TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHES**

➡ **POUR LES PERSONNES DE 75 ANS ET +**

➡ **SUR RENDEZ-VOUS SUR [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) OU APPLI
OU PAR TÉLÉPHONE AU : 08 05 02 14 00**

**VACCIN PRIS EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE
SUR PRÉSENTATION OBLIGATOIRE DE LA CARTE VITALE
ET D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ + CARNET DE VACCINATION SI EXISTANT.**

Toute l'info :
doctolib.fr
chartres-metropole.fr





Le temps des fêtes est derrière nous. Mais la vie n'a pas repris, du moins telle que nous l'espérons. Cette crise sanitaire n'en finit pas, ses contraintes se prolongent, comme au rythme de l'apparition des variants du virus.

Alors, on aimerait que ceux qui nous gouvernent agissent, ouvrent des perspectives, imaginent des règles de vie stables et claires même avec la Covid. On aimerait que l'État de ce pays reprenne l'initiative, anticipe, ne limite pas son action à sa seule capacité à interdire, à confiner plus ou moins.

Bien sûr, nous les élus des Chartrains, nous engageons les moyens et surtout les personnels de la Ville pour soutenir l'application des décisions de l'État. Nous facilitons la campagne des tests et aujourd'hui celle des vaccins. Je tiens à remercier tous les professionnels de santé qui répondent à notre appel, qui donnent de leur temps, de leur énergie, de leur attention aux personnes. Les dévouements ne font jamais défaut, à la différence des masques, des tests et semble-t-il des vaccins...

Mais notre rôle va au-delà : nous nous devons d'être aussi des antidépresseurs, car il y a bien d'autres confinements que sanitaires. Cette crise divise en effet une société déjà fragmentée. Elle tend à opposer les générations, ou encore ceux

qui sont sûrs d'être payés à la fin du mois et les autres. Nous redécouvrons la liberté précieuse de travailler, quand depuis longtemps on ne célébrait que celle du loisir, du temps libre.

Dans cette tâche de préservation du lien social, les associations jouent un rôle crucial. Je voulais le dire à leurs membres, mais nous n'avons pas pu maintenir la cérémonie des vœux à leur intention. C'est pourtant celle que je préfère à Chartres. Alors nous leur consacrons une grande partie de ce numéro de Votre Ville. Les associations agissent dans tous les domaines, elles donnent de la chair, du sens à la vie. Elles ne considèrent pas des problèmes mais s'adressent d'abord et avant tout à des personnes. C'est en cela que leur action est aussi précieuse qu'irremplaçable. J'explique plus loin comment nous nous attachons à les soutenir et mieux, à les conforter.

Cette solidarité attentive nous permet de garder l'esprit clair. De ne pas balancer sans cesse entre l'obsession de la précaution et le besoin d'une vie libre. Comme dans une compétition sportive, c'est presque toujours le mental qui fait la différence à la fin. Alors faites attention à vous et veillons les uns sur les autres.

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres

Ce numéro a été envoyé à l'impression le jeudi 21 janvier 2021



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 205
FÉVRIER 2021**
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TÉL. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
www.chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL GUERMONPREZ

RÉDACTION
JULIEN CARRARA
GUILLAUME DAMBREVILLE
STÉPHANE LEFEBVRE
JEAN-GUY MURIEL

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
GROUPE MORAUT
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE
31 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN: 1257-5194



| Elodie Vally à l'ouvrage dans l'atelier de la Maison Lorin

8

**LA VILLE
VOUS PROPOSE**
ASSOCIATIONS
ET BÉNÉVOLES
À L'HONNEUR

20





SOMMAIRE

**LA VILLE
VOUS PROPOSE**
LE CENTRE
DE VACCINATION



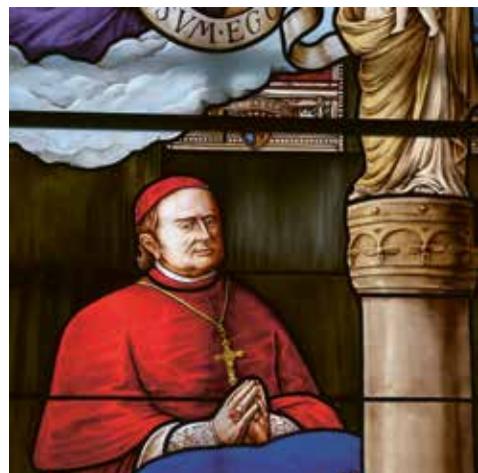
44

CULTURE
LE PROGRAMME
DU CHEMIN DES ARTS
2021



60

CULTURE
UNE COMMANDE
DE PRESTIGE
POUR LA MAISON LORIN





« Investir pour la vie associative »

Après l'annulation de la cérémonie des vœux aux associations, le Maire de Chartres veut rassurer ce maillon essentiel de la vie chartreuse. Une richesse sur laquelle il veut investir. Explications.

Votre Ville : Vous regrettez particulièrement d'avoir dû annuler la traditionnelle cérémonie des vœux aux associations chartresines ?

Jean-Pierre Gorges : J'en suis véritablement désolé. C'est chaque année un rendez-vous chaleureux, qui rassemble nombre de ces bénévoles qui maintiennent et enrichissent le lien social à Chartres. Chacun connaît un ou plusieurs membres d'une association, quelle qu'elle soit. Mais on ne mesure pas toujours les exigences d'un tel engagement et

parfois le don de soi qu'il suppose. C'est toujours du temps, souvent de l'argent. C'est surtout un véritable trésor social. Les associatifs prolongent, élargissent, humanisent l'action d'une collectivité comme la nôtre. Elles comblent les trous de l'action publique, car nous ne pouvons pas tout faire, car nous ne savons pas tout faire. Et c'est bien ainsi parce que les associations le font souvent mieux que nous ne pourrions le faire. Je l'ai déjà dit, elles ne traitent pas un problème, elles s'occupent des personnes et

chaque personne est particulière. C'est une action à la fois très souple et très fine. Regardez la France d'aujourd'hui : ce sont les collectivités locales et les associations qui tiennent ce pays debout, qui assurent cette cohésion sociale dont on parle tellement, signe qu'elle est fragile. Là encore la crise sanitaire agit comme un révélateur de nos faiblesses. Et plus elle dure, plus ces faiblesses sont douloureuses et plus le rôle des associations apparaît essentiel. Car leur diversité même rend presque dérisoire cette



Le maire, Jean-Pierre Gorges, au milieu des bénévoles et sportifs méritants, récompensés lors de la cérémonie des vœux aux associations 2020

ségrégation technocratique et artificielle entre « l'essentiel et le non-essentiel ».

À cette déclaration d'amour aux associations, il faut aussi des preuves d'amour ?

À quelque chose malheur est bon : nous avons dû annuler cette cérémonie de vœux, hommage aux bénévoles méritants choisis par les leurs. Je voudrais donc l'an prochain transformer cette soirée, en faire un évènement à la dimension de l'apport des associatifs. Organiser une soirée aussi courue que celle des vœux au monde économique qui est de la compétence de Chartres Métropole. Car je crois aux symboles, à la reconnaissance des mérites. C'est en

outre l'occasion de rassembler largement des gens très divers, de tous les quartiers, de tous horizons, de tous les engagements. C'est encore plus crucial quand je vois les dégâts présents et à venir de cette crise aux visages multiples.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, une soirée ne suffit pas à refaire le monde ?

Nous allons continuer d'amplifier ce que nous faisons depuis 2001. Nous n'avons cessé d'augmenter notre soutien financier aux associations et à leurs manifestations, avec des critères objectifs et des obligations précises dès qu'une association reçoit de l'argent public. À savoir l'organisation d'au moins un évènement annuel qui anime Chartres, et la présentation de comptes certifiés. Regardez : en temps « normal » pas un week-end sans des animations multiples. Mais le soutien financier n'est pas tout. Au moins aussi important est le travail réalisé en commun, la concertation permanente sur les objectifs et les moyens, la complémentarité de nos initiatives. Je veux donc rassurer toutes les associations, dont certaines sont fragilisées par la crise présente : comme en 2020, nous agissons avec beaucoup de souplesse à leur égard. Si des manifestations n'ont pas pu avoir lieu, les subventions sont reportées quasi automatiquement à l'année suivante. Malgré les contraintes financières que l'État impose de plus en plus aux collectivités locales, nous n'avons pas baissé notre contribution aux associations, à la différence de ce qu'il s'est passé dans un certain nombre de communes, et je ne juge personne.

Soutenir donc et aussi investir pour le monde associatif ?

Il faut aux associations des lieux où elles s'expriment. Pour les sportifs, ce sont des salles et des stades. Pour les acteurs de la culture, ce sont des lieux de spectacles bien placés et modernes. Pour d'autres des salles de réunions, des lieux logistiques, etc. Le Complexe Culturel et Sportif, près de la gare, devrait ouvrir ses portes en 2023. Le Théâtre « Off » de l'avenue Jehan de Beauce accueillera les troupes chartraines et leurs premiers spectateurs à la rentrée de septembre prochain. Ce sera un atout considérable pour des gens particulièrement mal traités en ce moment. Et je n'oublie pas le « On », cet équipement destiné aux musiques actuelles qui va être installé dans les anciens locaux du Muséum d'histoire naturelle, en haut du boulevard de la Courtille. Certains critiquent cette priorité que nous accordons à l'investissement. Mais il en faut pour tous les goûts : c'est ensuite aux acteurs et au public de choisir, et à eux seuls. Enfin il faut aux associations un véritable lieu central où elles trouvent les salles nécessaires. Et aussi pour échanger entre elles leurs expériences, leurs méthodes, apprendre les unes des autres, et je pense notamment à celles qui se créent sans cesse. Nous avons prévu d'affecter les locaux actuels de l'Hôtel Dieu à cette mission dès qu'ils seront libérés de leur fonction sanitaire actuelle. Vous me direz peut-être que cela représente beaucoup d'argent. Mais croyez-moi, je vérifie depuis 20 ans que les associations le rendent quotidiennement aux Chartrains et bien au-delà.



Associations et sportifs à l'honneur

La traditionnelle cérémonie des vœux aux associations au Théâtre de Chartres ayant été annulée, Votre Ville salue ce mois-ci dans ses pages l'engagement des bénévoles et les sportifs méritants de l'année écoulée.





Le Restobus des Restos du coeur

Pendant le second confinement, Agnès Jaballah, présidente départementale des Restos du coeur, et son équipe ont mis en place le projet « Restobus », confié à la responsabilité de Christophe Léger. Le but : aller distribuer une fois par semaine en plusieurs endroits de l'agglomération produits et denrées alimentaires aux plus démunis. Opération rendue possible grâce à une collecte régulière des invendus de la grande dis-

tribution et des grossistes et de l'excédent de la restauration collective. Le tout accompagné d'un repas chaud, grâce à la générosité d'une poignée de donateurs particuliers et de professionnels de la restauration.

« Des familles, des étudiants, des personnes seules se sont retrouvées confinées et sans ressources, témoigne Christophe Léger. D'autres, en situation de précarité, ne peuvent se

déplacer aux heures d'ouverture des centres. L'objectif était donc de venir à la rencontre de ces personnes en partageant avec elles un moment convivial. »

À Chartres, le Restobus stationne tous les mercredis entre 20 h et 21 h rue George-Brasens, devant l'Abbaye Saint-Brice, où les bénévoles se mobilisent pour installer, enregistrer et distribuer les colis aux demandeurs.

Du matériel médical récolté par deux infirmières

Lors du premier confinement, Elisa Clément et Carole Macé, infirmières associées depuis quatre ans, se sont mobilisées pour récolter du matériel médical au bénéfice de leurs consœurs libérales de l'Agglo. « Nous avons d'abord lancé un appel à témoins sur Facebook, qui est devenu ensuite un groupe d'échange » racontent-elles.

Grâce à la générosité des donateurs, particuliers ou entreprises, la page, intitulée « Groupe solidaire des Infirmières libérales Chartres », leur a permis de récupérer ce matériel dont elles manquaient. « Au début de la crise, nous avions surtout besoin de masques, de blouses et de charlottes. Des donateurs anonymes ont aussi fabriqué une grosse quantité de masques en tissu », détaille Carole Macé.

Ces dons ont même parfois dépassé le cadre médical puisque certains ont fourni des stocks de nourriture ou préparé des gâteaux pour contribuer à l'élan de générosité. « Des concessionnaires automobiles ont également répondu à notre appel en nous offrant des kits de protection pour que les infirmières ne désinfectent pas leur véhicule plusieurs fois par jour », complète Elisa Clément.



| Carole Macé

La Ville leur a par ailleurs donné accès à la maison pour tous de Rechèvres, qui a servi d'espace de stockage avant la redistribution du matériel reçu. Enfin, pour éviter la transmission et la

propagation du virus, un hôtel chartrain a mis ses chambres à disposition des infirmières afin qu'elles puissent se doucher et se reposer avant de rentrer à leur domicile.

Des étudiants de l'IFSI-IFAS sur le front du Covid-19



Christophe Peters, directeur de l'IFSI-IFAS, Laure Courtiol-Davaud et Juliette Remond

Étudiants de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et d'aides-soignants (IFAS) de Chartres, Juliette Remond, Laure Courtiol-Davaud et Lionel Castel se sont portés volontaire dès le début de la crise sanitaire. « *Un questionnaire a été transmis pour les répertoire et les rediriger vers les services en manque de personnel,* » indique Christophe Peters, directeur de l'établissement.

Alors en seconde année d'étude en soins infirmiers, Juliette et Laure ont rejoint les équipes de l'unité Covid de l'Hôtel-Dieu. « *Le person-*

nel soignant nous a intégré rapidement, nous permettant de partager nos expériences, d'entendre leurs difficultés et surtout d'échanger, » précise Laure, « *et puis, nous avons retrouvé d'autres membres de notre promotion dans le service,* » complète Juliette.

Expérience similaire pour Lionel, ancien élève aide-soignant, venu en renfort au foyer de vie médico-social de Courville-sur-Eure pendant trois semaines. « *J'ai d'abord assuré le nettoyage des chambres et des parties communes avant que l'équipe ne me confie plus de responsabilités,* ». Diplômé en octobre, il a été emba-

ché par le foyer courvillois, où il s'épanouit désormais. « *J'apprends énormément au contact du personnel qui me transmet son expérience.* »

Juliette et Laure terminent cette année leur cursus, qu'elles ont poursuivi pendant leur mobilisation via une plateforme numérique. Un soutien psychologique était également proposé sous forme d'appel téléphonique ou par visioconférence. « *J'ai constaté une vraie progression des étudiants. Mais surtout, ils ressentent beaucoup de fierté d'avoir été considérés comme de vrais professionnels,* », se réjouit Christophe Peters.

Solidarité à la Madeleine



Alain Privey, Monique Wankin, Lucien Huron et Patrice Hoareau

Pendant le premier confinement, Monique Walkin et Lucien Huron, deux octogénaires de la rue Paul-Sabatier, dans le quartier de la Madeleine, ont été nourris chaque midi par trois de leurs voisins, soit au total quarante-neuf repas préparés en deux mois.

« Dès le début du confinement, nous nous sommes concertés pour savoir ce qu'il convenait de faire pour les préserver au mieux, confie Alain Privey, nous ne sommes pas de mauvais cuisiniers, alors l'idée est venue rapidement et chacun a contribué avec grand plaisir».

Lui, Pascal Desiles et Patrice Hoareau se sont donc relayés chaque jour pour préparer et livrer ces repas gourmands. « Nous leur faisons également quelques courses pour la journée, ajoute ce dernier, dans ces moments d'isolement, il est important de garder le contact en veillant les uns sur les autres. Il faut prendre soin de nos aînés ».

« Ce geste de solidarité nous a beaucoup touchés, surtout qu'il a été spontané de leur part » indique Lucien, « nous avons vraiment été gâtés, ils nous ont préparé un vrai festin à Pâques. Grâce à Patrice qui

est originaire de Madagascar et de La Réunion, nous avons mangé des plats moins ordinaires », complète la pétillante Monique.

« Au fil des années, nos voisins sont devenus des amis et pour certains une seconde famille de cœur. Monique et Lucien sont un peu comme nos grands-parents du quartier, sourit Alain, ils peuvent compter sur nous à chaque instant. Maintenant, nous espérons pouvoir nous retrouver sans contrainte et partager un bon repas tous ensemble. » Rendez-vous est pris !

Le monde du sport solidaire



Au cours d'une année 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire, le **C'Chartres Basket féminin** a mis en place un certain nombre d'actions solidaires.

En octobre dernier, pour son premier match de championnat à domicile, contre BCMF Montbrison, le CCBF a notamment organisé une opération « tribune rose », reversant l'ensemble des recettes, des entrées, de la tombola et de la vente de tee-shirts roses à plusieurs associations locales : les Blouses roses, Réseau Onco 28 et le Comité d'Eure-et-Loir de la Ligue contre le cancer.

Les bénévoles du C'Chartres Basket Féminin ont par ailleurs



participé aux Foulées roses de Chartres.

Les clubs sportifs chartrains se sont alliés pour lancer une cagnotte en ligne afin d'offrir la distribution du journal *L'Écho*

Républicain dans des ephads chartrains !

Après le report d'un match de coupe de France contre Portel, le **C'Chartres Basket masculin** a fait don des denrées alimen-



taires préparées pour la soirée au Foyer d'accueil chartrain et aux Restos du Coeur de Lucé.

Fin décembre, le **C'Chartres Football** et son entraîneur Jean-Pierre Papin se sont associés à l'opération Boîtes de Noël, relayée localement par trois Euréliennes dont la Chartraine

Betty Redonnet. Dans le cadre du Programme éducatif fédéral, et des valeurs de solidarité et de partage, la vingtaine d'enfants qui ont participé au stage de fin d'année ont eu pour mission de réceptionner les boîtes contenant un vêtement chaud, un jeu et un produit d'hygiène et d'y ajouter un petit mot reconfor-

tant. Des boîtes qui ont ensuite été distribuées aux plus démunis le soir de Noël.

Fin juin, le **C'Chartres Métropole Handball** a remis à Yvon Le Tilly, directeur adjoint des Hôpitaux de Chartres un chèque de 1500€, fruit de la vente aux enchères des maillots de l'équipe phare.



Le rêve éveillé de Jean-Philippe Krasso

Au rayon purement sportif, signalons l'ascension éclair au plus haut niveau de Jean-Philippe Krasso, formé à Chartres Horizon avant de rejoindre le FC Lorient à l'âge de 14 ans. C'est la belle aventure en Coupe de France de son club le SAS Epinal (National 2), qui a précipité le destin de l'athlétique (1m87) attaquant franco-ivoirien. Avec 5 buts marqués, dont les deux de la victoire contre Lille en quart de finale et celui contre Saint-Etienne en quart de finale (défaite 2-1), Jean-Philippe a tapé dans l'œil de Claude Puel, l'entraîneur de l'ASSE, qui lui a fait signer un premier contrat pro de trois ans. Un bond spec-



taculaire de trois divisions pour ce jeune joueur de 23 ans, avec, cerise sur le gâteau, une entrée en jeu à la 83^e minute sur la pelouse du Stade de France, le

24 juillet, lors de la finale de la Coupe de France contre le PSG de Neymar, Mbappé et Thiago Silva !

L'arécibo en ligne



Pendant les périodes de confinement, l'association L'arécibo, qui organise et gère des ateliers de sculpture pour enfants et adultes, des cours de dessin pour les enfants et des stages pendant les vacances scolaires, a mis des contenus en ligne pour occuper ses élèves.

Aux enfants, elle a proposé de s'initier au pliage de cocottes en papier ou autres formes. Les ados ont été invités à laisser vagabonder leur imagination à partir du premier épisode de la série britannique culte *Le*

Prisonnier, « qui, pouvait-on lire sur le site de l'association, fait écho avec la période de confinement que nous vivons ». Tous les supports et toutes les techniques étaient les bienvenus. Dans « un monde s'est replié sur lui-même, devenant plus petit, où il est urgent de s'adapter », les adultes, pour leur part, ont œuvré (macro photographie, sculptures en papier...) sur le thème : « *L'infiniment petit comme lieu de liberté* ». Chacun pouvant ensuite exposer sa création sur le site.

l-arecibo.jimdofree.com

Emmanuel Ray et Antoine Marneur en campagne

« **Q**uand est tombé le confinement, je me suis demandé comment nous allions gagner notre vie, nous confiait en juin dernier Emmanuel Ray, directeur du Théâtre de Poche. C'est là que j'ai eu envie d'aller de villages en villages avec notre camion-scène, pour montrer que le théâtre était toujours vivant. »

C'est ainsi qu'Emmanuel Ray, Antoine Marneur et leur équipe sont partis cet été sillonner l'Eure-et-Loir pour présenter une « lecture théâtralisée » du premier acte de leur pièce en création *Fratelli* à un public des campagnes ravi de voir



le théâtre venir à lui. Avec 25 dates de représentation et 1400 spectateurs, le succès

de la tournée a largement dépassé les espérances des deux comédiens.

Festival Ciné-Clap en ligne

Pour son 20^e anniversaire, le festival Ciné-Clap, Jeunesse et cinéma pouvait espérer mieux qu'une sortie de confinement. Aux dates prévues pour l'événement, du 2 au 5 juin dernier, le cinéma Les Enfants du Paradis a dû en effet garder portes closes. Dominique Beaufort, le président de l'association Ciné-Clap, a alors eu l'heureuse idée d'organiser l'édition 2020 en ligne. Parce que dit-il, « *il était essentiel de continuer à faire vivre ce moment d'aboutisse-*

ment du travail d'une année pour des centaines d'écoliers, collégiens lycéens, étudiants et leurs enseignants, dans ce contexte si particulier ».

Les 42 films sélectionnés dans les différentes catégories (écoles, collèges, lycées et enseignement supérieur) ont ainsi été mis en ligne Clap dès le lundi 1^{er} juin sur cine-clap.com, où il est toujours possible de les visionner et de consulter le palmarès. Les lauréats, eux, se sont vus remettre leurs récompenses le 19 septembre



Dominique Beaufort, président de l'association Ciné-Clap

dernier au cinéma Les Enfants du Paradis en présence du jury présidé par le réalisateur Cédric Kahn.

cine-clap.com

Immersion en Ehpad

Pour accompagner la création de sa nouvelle pièce, *Bienvenue au Bel Automne*, qui relate la découverte de l'univers d'une maison de retraite par une jeune aide-soignante, Sylvia Bruyant, directrice de la compagnie Cavalcade, a eu l'an passé l'idée d'une « résidence immersion » de trois semaines dans l'Ehpad Marcel-Gaujard. Le premier confinement est passé par là est le projet a été différé d'un an.

La résidence immersion se fera donc, si tout va bien, du 24 avril au 16 mai prochains. « *On répètera à la salle Doussineau le*



La Cie Cavalcade en immersion en Ehpad

matin et l'après-midi, on ira à Marcel-Gaujard, où l'on organisera des points de rencontre, des ateliers et des lectures, en collaboration avec le directeur et l'animatrice de l'établissement », explique Sylvia.

« *L'idée, dit Sylvia, est de donner à voir et à entendre la grande vieillesse. On espère créer des liens forts avec les résidents. On va écouter ce qu'ils ont à nous dire, pour, à la fin de la résidence, aller porter cette voix-là dans l'espace public.* »

Au secours des plus démunis



Patrick Blot, président de la Conférence Saint-Joseph

« **P**endant le premier confinement, nous avons distribué des bons d'achat de 25 à 50 € pour 27 personnes, explique Patrick Blot, président de la Conférence Saint-Joseph, membre fraternelle de la société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP28). Deux superettes chartraines nous ont aidé dans cette action. »

L'association a également ouvert début juin une épicerie solidaire composée de produits alimentaires et d'hygiène, qui se tient tous les mercredis à la Chapelle Sainte-Thérèse (51 rue de Varize). « Nous recevons des dons, aussi bien des sacs

de couchage que des toiles de tente ou des vêtements, pour aider les personnes à la rue pendant l'hiver ». En lien, des maraudes sont organisées deux fois par semaine à Chartres pour continuer de veiller sur les sans-abris.

La Conférence Saint-Joseph prépare en temps normal des repas partagés. Pour cause de contraintes sanitaires, l'initiative a été remplacée par la distribution chaque mercredi depuis début décembre d'un ticket-repas nominatif, délivré par les bénévoles de la SSVP28. Un ticket qui permet aux demandeurs de récupérer un colis à la crêperie le Phare

St-Louis le dimanche. Le restaurant a tout de suite répondu à l'appel de Patrick Blot, fournissant en échange du bon un sac contenant une galette, une crêpe chaude, une boisson et un café.

« Notre souhait est de conserver en cette période ces moments de convivialité avec les plus fragiles, dans l'espoir d'améliorer leur quotidien et de leur redonner un peu d'espoir », conclut Patrick Blot.

► **Société Saint-Vincent-de-Paul**

32, rue de la Croix-Blanche
02 37 28 27 94



Galette à Marcel-Gaujard

Les résidents de l'Ehpad Marcel-Gaujard, en basse ville, ont eu droit à la traditionnelle galette des rois, égayée d'animations organisées par le personnel du CCAS et les bénévoles de l'association

Les Blouses roses : récitations des fables de La Fontaine, jeux de mémoire avec des expressions populaires à compléter, chansons, etc.





Vaccinations à tour de bras à Chartreexpo

Depuis le lundi 18 janvier, Chartreexpo accueille l'un des cinq centres de vaccination déployés dans le département. Un « vaccinodrome » mis en place par Chartres métropole, en collaboration avec la Communauté professionnelle des territoires de santé (CPTS) du Pays chartrain.



Sophie Goret, adjointe en charge de la politique de Santé et Dominique Soulet, conseiller communautaire délégué en charge des relations avec les établissements de santé et du pilotage du Contrat local de santé

Sophie Goret, adjointe en charge de la politique de Santé, se félicite de la mobilisation rapide et massive des professionnels de santé, médecins et infirmières. « Le planning de vaccinations organisé par la CPTS (une association de libéraux qui regroupe les 900 professionnels de santé du Pays chartrain) pour les trois premières semaines de vaccination a été rempli en l'espace de 48 heures. Les listes de réservistes mobi-

lisables nous donnent l'assurance de pouvoir ouvrir des lignes de vaccination supplémentaires si besoin est. »

« Un tel centre de vaccination implique une logistique complexe, explique pour sa part Dominique Soulet, conseiller communautaire délégué en charge des relations avec les établissements de santé et du pilotage du Contrat local de santé. Mais ce sont les contraintes des vac-

cins Pfizer et Moderna qui justifient le recours à de grosses structures comme celle mise en place par Chartres métropole à Chartreexpo. Ce n'est que lorsque les autres vaccins arriveront dans le courant de l'année que l'on pourra alléger le système et se faire vacciner dans les pharmacies, les cabinets médicaux ou par les infirmières. »

Qui peut se faire vacciner ?

- Les personnes de 75 ans et plus hors Ehpad.
- Les personnes présentant une pathologie exposant à un très haut risque face à la COVID-19 et disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.

Ces pathologies à très haut risque sont les suivantes :

- cancers et maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
- maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
- transplantation d'organes solides ;
- transplantation par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes ;
- certaines maladies rares (voir liste sur le site du ministère de la santé) ;
- trisomie 21.

- Les professionnels de santé (personnels d'établissements de santé ou médico-sociaux et d'aide à domicile) et sapeurs-pompiers de 50 ans et +.

Lieu et horaires

Au parc d'exposition de Chartreexpo, rue du Méde-

cin-Général-Beyne, du lundi au samedi de 9 h à 17 h sans interruption

Sur rendez-vous uniquement

La vaccination ne se fait que sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur la plateforme Doctolib (recherche sur internet ou sur l'appli Chartres : vaccination covid 19 Chartres métropole). Il vous sera demandé à cette occasion de remplir un questionnaire santé, à présenter lors de la vaccination.

Ceux qui rencontrent des difficultés sur Doctolib peuvent contacter le centre d'appels vaccination covid région Centre-Val de Loire au 08 05 02 14 00.

En cas de trop grande affluence sur Doctolib, il est recommandé cependant de se reconnecter plus tard plutôt que de risquer de bloquer le centre d'appels.

Attention : si vous ne pouvez pas honorer votre rendez-vous, veuillez impérativement annuler votre créneau via Doctolib (ou par téléphone le cas échéant).

Comment se rendre au centre de vaccination ?

Pour cette phase de vaccination, les candidats au vaccin sont autorisés à se rendre au centre avec un accompagnant. Pour ceux qui ne peuvent pas se rendre sur place par leurs propres moyens, Chartres métropole a remis en service la ligne de bus n°9, avec terminus à Chartreexpo.

Documents nécessaires

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, de votre carte vitale et du questionnaire

rempli sur Doctolib lors de la prise de rendez-vous.

Comment ça se passe ?

• À votre arrivée dans la zone d'accueil, un agent administratif vérifie la pièce d'identité, le numéro de Sécurité sociale et le questionnaire rempli lors de la prise de rendez-vous. Si toutes les cases « non » du questionnaire sont cochées (pas d'antécédents problématiques, d'allergies, de soucis de coagulation...), vous pouvez passer directement à la vaccination par les infirmières. Chaque file mobilise deux infirmières et un médecin

• Une fois l'injection faite, le patient est retenu quinze minutes dans une zone d'attente, pour détecter d'éventuelles réactions indésirables au vaccin, avant de repartir avec un carnet de vaccination rempli et le rendez-vous du rappel est pris en même temps que le rendez-vous initial.

• À partir du moment où le patient coche au moins une case « oui » sur le questionnaire, il est vu par le médecin sur place, qui prend une décision, en concertation le cas échéant avec le coordinateur secteur et un pharmacien.

• Si le questionnaire n'a pas été rempli au préalable, il est possible de le faire sur place à Chartreexpo en toute confidentialité. Mais les organisateurs insistent sur la nécessité de le faire en amont pour ne pas ralentir les files.

**Centre d'appels
au 08 05 02 14 00.**

► À l'heure où nous imprimions ce numéro, le dispositif de vaccination mis en place par Chartres métropole à Chartrexpô était déjà totalement opérationnel. Son fonctionnement optimal ne dépend plus désormais que du rythme d'approvisionnement des vaccins.



Un centenaire amoureux

Pensionnaire de l'Ehpad Marcel-Gaujard, Abel Lantran fêtera ses 100 ans le 14 février, entouré notamment de sa fille et... de celle qui est sa compagne depuis seize ans. La preuve que l'amour ne s'arrête pas aux portes de la maison de retraite.

Abel Lantran est né le 14 février 1921 à Moutiers-en-Beauce. Son père était agriculteur, sa mère couturière. Il se souvient du kilomètre et demi qu'enfant il parcourait matin et soir à pied pour aller à l'école, sa gamelle dans le cartable. « *Quand il pleuvait et qu'il faisait très froid, il arrivait qu'on nous emmène en voiture, mais c'était rare.* ». Au fond de la classe, un poêle apportait un peu de chaleur aux écoliers, qui s'en servaient aussi pour réchauffer leur déjeuner. « *J'étais à Voves pour passer le certificat d'étude. J'ai fini deuxième ou troisième, je ne sais plus trop, mais je sais que j'ai eu ma mention très bien !* », dit-il fièrement.

Pour préparer notre rencontre, Abel a pris soin de consigner dans son précieux carnet les faits marquants de son existence dont il souhaitait nous parler : son certificat d'étude, ses débuts comme apprenti dans le commerce et son emploi pour la maison Hamelin, une « maison de détail », où il reste quatre ans avant que les Allemands l'embarquent pour construire des blockhaus. Après la guerre, il travaille dans l'alimentation puis se fait embaucher au rayon chaussures de la maison de gros Henri Doré à Chartres, rue du Grand-Faubourg. C'est dans une banque qu'il achèvera sa vie professionnelle dans les années 1960. « *Je n'ai jamais été au chômage. J'ai toujours été un gros travailleur et j'ai toujours*

eu la santé. Dans l'ensemble, ça a été », confie-t-il avec un petit sourire.

Le courrier du coeur

Quand sa mémoire lui joue des tours, c'est vers sa « jeune » compagne de 86 ans, Solange, qu'Abel se tourne. Ils sont ensemble depuis seize ans. Après son hospitalisation, en mars 2020, il est venu s'installer à l'Ehpad Marcel-Gaujard. Solange, elle, est restée dans son appartement de la Résidence autonomie. Alors chaque matin, et malgré les contraintes sanitaires, le personnel du CCAS fait en sorte que les amoureux puissent se retrouver dans une pièce qui leur est presque dédiée.

Au printemps dernier, quand le confinement les a empêchés de se voir pendant trois semaines, les membres du personnel ont entretenu les liens. Nathalie Chougny, coordinatrice de vie sociale au CCAS, est encore émue à l'évocation de ce souvenir : « *Les contacts étaient strictement interdits entre les résidents de l'Ehpad et ceux de la résidence. Alors Abel et Solange s'écrivaient des mots d'amour et nous, nous jouions les facteurs.* »

Occupés tout le temps

En août 1944, à la Libération de Chartres, Abel épousa Reine, rencontrée un soir de bal et avec laquelle il aura une fille, Chan-

tal. Tous deux ont toujours aimé danser et voyager et la retraite n'a pas freiné leur appétit d'existence. Abel a commencé à fréquenter la Résidence autonomie et l'Ehpad Marcel-Gaujard il y a trente-cinq ans. Au début, Reine et lui venaient se distraire au Club avec les résidents. C'est lors d'un après-midi dansant qu'ils ont fait la connaissance de Solange et de son mari. Après les décès, à deux ans d'intervalle, de leurs conjoints respectifs, Solange et Abel ont continué de valser ensemble et Cupidon s'en est mêlé. Leur regard complice en dit long ! « *Nous avons toujours été de bons vivants, confie Solange. En 2005, nous étions quatre jours par semaine à Gaujard ou au Pont-Neuf. Entre le Club, les voyages, les croisières, les galas ou les pique-niques, nous étions occupés tout le temps. C'est lui qui m'a embarquée dans tout ça !* »

« *En seize ans, il n'y a jamais eu un mot plus haut que l'autre* », dit Abel. Sous le regard bienveillant du personnel du CCAS, c'est grâce à l'amour de sa bien-aimée à l'attention de tous les instants de sa fille qu'il a pu remonter la pente après son hospitalisation du printemps dernier. Résultat, à 100 ans, il se balade toujours sans canne, grimpe deux étages à pied deux fois par semaine et a encore des rêves. Notamment celui d'emmener Solange chez Léon pour déguster un moule-frites.



Solange et Abel

Formation continue pour le personnel Petite enfance

En plus de leur formation initiale, les quelque 140 agents de la Petite enfance se donnent rendez-vous tous les ans en janvier pour assister à une journée de formation. Les neurosciences sont au programme cette année.

Dans le cadre de sa politique de formation de ses agents, la direction de la Petite enfance a organisé en janvier ses traditionnelles rencontres pédagogiques. Chacun des sept établissements chartrains (multi accueils collectifs, crèche familiale, halte-garderie et relais d'assistants maternels) a ainsi fermé tour à tour ses portes le temps d'une journée.

Du 21 janvier au 1^{er} février, le formateur a apporté aux 140 agents de la ville, de nouveaux outils de travail. Après « *L'émotion chez les enfants* » et « *L'accompagnement au développement* », les deux thématiques précédentes, il a cette année été question des derniers éclairages scientifiques des neurosciences. L'intérêt de cette journée pédagogique pour le personnel de la petite enfance est d'acquérir de nouvelles connaissances afin de toujours mieux comprendre et prendre en charge l'enfant.

Remettre les professionnels au centre

Au cours de l'année, les professionnels de l'enfance se retrouvent pour échanger autour du quotidien des enfants, évoquer les difficultés rencontrées ou les projets en



cours. Des moments privilégiés indispensables au bon déroulement des journées avec les enfants, mais qui ne permettent pas de mettre en perspective les pratiques ou de prendre du recul sur des situations.

Les enfants dont s'occupe le personnel de la Petite enfance en sont à l'âge de l'exploration et de la découverte du monde. Il revient aux professionnels de la Petite enfance de leur offrir les possibilités de cette exploration, en toute sécurité et dans un environnement stimulant. Adapter les pratiques professionnelles aux dernières études scientifiques et chercher à toujours mieux comprendre l'en-

fant et son fonctionnement, font partie de l'ADN du service.

La journée pédagogique se compose de plusieurs temps forts. Le formateur part des connaissances initiales du personnel et les enrichit avec de nouveaux apports, des concepts plus modernes et de nouveaux éclairages. Cela permet de prendre du recul et d'adopter de meilleures pratiques, d'échanger entre professionnels et d'avancer collectivement. Le but est que chaque agent en ressorte grandi.

► **Rappel :** la halte-garderie La Ronde enfantine est rouverte depuis le 4 janvier.

Enfant et parentalité

Psychologue au sein du service de la Petite enfance, Amandine Fauque-Amer est là pour travailler aussi bien auprès des enfants, des professionnels que des parents.

Depuis 2008, Amandine Fauque-Amer partage son quotidien sur les établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville, entre trois missions complémentaires : la veille du développement des enfants et leur bien-être ; le travail en lien étroit avec les professionnels ; l'information et le soutien à la parentalité. « Travailler avec les enfants, c'est être en contact avec la vie, avec un grand « V », se laisser porter par leur dynamisme et aussi éveiller leur curiosité, dit Amandine. Lorsque je suis avec eux, j'intègre leur environnement, ils viennent me voir facilement et en toute confiance. C'est un indicateur de bien-être qui est essentiel pour moi. »



La psychologue s'appuie sur ses observations ainsi que sur les retours des professionnels de la petite enfance. Par des apports théoriques et des conseils concrets, elle leur donne des clés de compréhension et d'ajustement de leurs pratiques. Il est indispensable de soutenir les équipes, d'être à l'écoute de leurs besoins et de les conforter dans les observations qu'ils peuvent faire des comportements des enfants.

Accompagner les familles

La possibilité qu'offre la Ville

aux parents de faire appel à la psychologue est une chance. Les usagers peuvent la solliciter pour un questionnement sur le développement de leur enfant ou tout événement de la vie que traverse l'enfant et sa famille. Cela donne lieu à une rencontre basée sur l'écoute et l'échange, en toute confidentialité. Parfois, une particularité apparue dans le développement de leur enfant, que les parents ont pressenti ou non, amène à des discussions qui restent une épreuve. « Je me dois de laisser du temps à la

prise de conscience parce que chaque parent réagit différemment, explique Amandine. Ensuite, je les accompagne en les orientant vers les professionnels et les structures qui décideront d'une éventuelle prise en charge ». Amandine conclut en souriant : « Je ne suis pas un vieux monsieur barbu. Je crois qu'il faut désacraliser le titre et certaines représentations du psychologue, qui font parfois peur. J'aimerais que les usagers retiennent que je suis simplement là pour accompagner et aider. »

Toujours plus d'interactivité

Depuis 2010, la Ville équipe ses classes d'écoles maternelles et élémentaires d'outils numériques qualitatifs. Ce dispositif, validé par l'Éducation nationale, permet aux élèves et aux professeurs de travailler de manière ludique et toujours plus interactive.



Entre les vacances de Noël et le mois de janvier, les équipes informatiques de la Ville ont installé neuf vidéoprojecteurs interactifs, 27 portables « fond de classe » et dix ordinateurs portables enseignants à l'école élémentaire de Rechèvres. Ce lot informatique vient compléter les équipements neufs installés dans les écoles dans l'année écoulée : 19 ordinateurs portables pour les directions des écoles, 26 photocopieurs multifonctions reliés aux ordinateurs de chaque classe pour des impressions rapides et en réseau, ainsi que 21 ordinateurs fond de classe et 8 enseignants installés nouvellement à l'école Vlaminck.

Diversifier les modes d'apprentissage

« En lien constant avec tout le corps enseignant, nous n'hésitons pas à investir largement, pour faciliter toujours plus la vie de celui-ci, explique Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires et de la Petite enfance. Cet investissement leur permet également de diversifier toujours plus leur mode d'apprentissage, ce qui profite à tous les jeunes Chartrains. »

Le coût global de ce renouvellement informatique s'élève à 129 500 €. La Ville apporte également une attention toute particulière à la maintenance

des quelque 370 ordinateurs et 82 vidéoprojecteurs interactifs.

Conditions optimales

La Ville a choisi de renouveler ses équipements informatiques tous les cinq ans, avec un plan pluriannuel sur trois ans. Les écoles bénéficient ainsi en permanence de matériel moderne, sécurisé et rapide, pour permettre aux enfants et aux enseignants de travailler dans des conditions optimales. Notons par ailleurs que toutes les connexions se font par réseau filaire, préservant ainsi les enfants des ondes wifi.

Du bonheur dans l'assiette

Après dix semaines d'expérimentation, la Ville a pris la décision d'offrir aux enfants inscrits en restauration scolaire la possibilité de choisir entre deux menus toute l'année scolaire : un menu standard et un menu végétarien. Retour sur l'évolution de l'offre.



Pour rappel, à la rentrée de septembre 2020, les parents ont pu choisir pour leur enfant entre deux formules : un menu standard et un menu 100% végétarien. Le menu « standard » est composé d'un hors d'œuvre, d'un plat protidique accompagné d'une garniture, d'un fromage ou d'un produit lacté et d'un dessert. Le repas « végétarien » est quant à lui élaboré sur une base de 3 à 5 composantes, l'apport de protéines étant assuré principalement par les œufs, les produits laitiers et les légumineuses.

L'enfant au cœur du projet

Les repas sont livrés chaque jour par la Restauration collective Chartres métropole, qui s'est engagé à apporter aux enfants une alimentation de

qualité, variée et équilibrée. Une commission des menus, qui se réunit trois fois dans l'année, valide les menus proposés aux enfants. Elle est composée du directeur et de la diététicienne de la Restauration collective de Chartres métropole, de parents d'élèves, d'agents de la restauration et de professionnels de l'éducation. Donner la main aux professionnels qui connaissent les enfants, c'est replacer le plaisir et l'équilibre alimentaire au centre du projet nutritionnel.

« Les enfants finissent leur assiette »

« Depuis le 4 janvier, les enfants ont ainsi tous les jours le choix entre menu végétarien et repas standard, explique Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires et de la Petite enfance. Avec ce nou-

veau dispositif, les équipes de la Ville ont noté une nette diminution du gaspillage alimentaire. Parce qu'on leur laisse le choix, les enfants, guidés par leurs goûts et leurs envies, finissent leur assiette. » Ainsi, les brocolis, autrefois laissés de côté, remportent un succès inattendu. Il en va de même pour d'autres légumes ou plats privilégiés par les enfants, comme ces parts de flan préférées à la galette des rois.

► Les menus proposés chaque mois dans les écoles sont à retrouver sur :

<https://www.chartres.fr/ecoles/restauration-scolaire/notre-prestataire/>
Dans la colonne de droite, rubrique : « liens utiles et paiement en ligne »

Les rendez-vous du Bij

LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Mercredi 3 février de 14 h à 16 h

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir.

Atelier sur inscription, rendez-vous individualisé.

FORUM VIRTUEL DE L'ORIENTATION 2021

**Du mercredi 3
au samedi 6 février
de 8 h 30 à 17 h 30**

Forum virtuel pour les lycéens, les apprentis, les étudiants, les familles et le grand public.

Pour participer au forum il faudra télécharger un logiciel.

Plus d'information :

<https://orientation.centre-valdeloire.fr/forum-virtuel>

PRÉPARE-TOI POUR TA RECHERCHE DE JOBS D'ÉTÉ

**Du lundi 22
au vendredi 26 février
de 9 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 15**

Toutes les infos pour faciliter vos démarches de recherche de jobs d'été.

Mise à disposition du guide *Jobs d'été et petits boulots*.

AIDE AU CV ET LETTRE DE MOTIVATION

Mardi 23 et jeudi 25 février à 14 h

Venez créer votre CV et votre lettre de motivation.

Les places étant limitées, merci de vous inscrire au préalable au 02 37 23 42 32.

LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

Mercredi 24 février à 14 h
Les métiers de l'animation recouvrent un vaste champ d'interventions dans des domaines variés : culture, sport, éducation, multimédia... Venez découvrir les

métiers d'animateur socioculturel, sportif, de loisirs ou de quartier.

Atelier sur inscription.

PRÉPARER MON ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

Vendredi 26 février à 14h

Le Bij vous propose un atelier concret pour acquérir les bases de la communication en entretien et les mettre en pratique aussitôt grâce à des simulations filmées.

Atelier gratuit sur inscription, animé par Aliya-coaching.

► Bureau information
jeunesse
Place de la Cathédrale
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15
Tél. 02 37 23 42 32
bij28@agglo-ville.chartres.fr
[@Bij de Chartres](https://www.instagram.com/Bij_de_Chartres)

Stage d'anglais pour ados

Chartres international propose des stages d'anglais pour les adolescents

Du lundi 22 au vendredi 26 février,
de 10 h 30 à 12 h 30 pour les collégiens,
de 13 h 30 à 15 h 30 pour les lycéens
2, rue Chanzy à Chartres.

Tarif : 100 € le stage

► Renseignements et inscriptions

au 09 54 68 07 35

ou par courriel à

contact@chartresinternational.com



Des aménagements de sécurité dans la rue des Bas-Menus

La rue des Bas-Menus, située à Chartres dans le quartier de Rechèvres et dans la commune de Mainvilliers, va faire l'objet, à partir du mois de mars, de travaux d'aménagements pour favoriser le déplacement des personnes à mobilité réduite et adoucir la circulation.

« **C**es travaux découlent des difficultés constatées en matière de sécurité pour les usagers, explique Karine Dorange, adjointe au maire en charge de l'Urbanisme et des Travaux. Les trottoirs sont inadaptés aux Personnes à mobilité réduite (PMR), qui sont obligées de circuler sur la chaussée en raison du stationnement des véhicules sur les parties piétonnes. L'autre problème est la circulation élevée, associée à des vitesses parfois excessives. »

C'est pour sécuriser l'ensemble des modes doux (piétons et vélos) que les villes de Chartres et Mainvilliers ont décidé d'abaisser la vitesse de circulation à 30 km/h depuis le 1^{er} janvier, avec, en sus, la mise en place de deux plateaux surélevés à l'intersection avec la rue de Verdun au niveau de la sortie du bâtiment de l'Association des Paralysés de France. Deux écluses seront réalisées dans la partie comprise entre le chemin des Hauts-Menus et la rue

de Verdun, avec un passage pour les cyclistes entre la bordure du trottoir et l'écluse.

Deux arrêts de bus accessibles aux PMR

Un cheminement réglementaire pour les personnes à mobilité réduite sera par ailleurs aménagé côté Mainvilliers, impliquant l'élargissement du trottoir existant à 1,50 m entre la traversée piétonne à proximité de la rue Gaston-Couté et le plateau surélevé créé. Les espaces verts impactés seront modifiés en conséquence. Des places de stationnement bien délimitées et du mobilier urbain seront en outre installés. Enfin, les deux arrêts de bus des Hauts-Menus seront mis en accessibilité pour les PMR.

Les travaux débuteront début mars pour une durée prévisionnelle d'un mois et un coût évalué à 84 000 € TTC, pris en charge pour moitié par chaque commune.



Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux

Sans attendre le printemps

Le Pôle Gare n'attendra pas le printemps. De la passerelle à la station taxi et point dépose-minute, tout s'ouvre.



la « nouvelle » rue Félibien

La quasi-totalité du voisinage urbain de la gare affiche son nouvel esprit depuis quelques mois déjà. Un périmètre prioritairement dédié aux modes de déplacements doux et transports en commun. Une configuration qui se fait dans la logique d'un report de l'essentiel des circulations automobiles de l'autre côté des voies, là où le futur parking souterrain et son principal point dépose-mi-

nute seront aménagés. Côté gare, il restait donc peu à faire.

Ouverture du point dépose-minute et station taxi

À droite de la gare, le périmètre qui restait en travaux est livré ce mois-ci. Il intègre le premier point de dépose-minute et station taxis définitifs du Pôle Gare. Aménagé sur le côté de la place, il la libère

de la présence de toute voiture en stationnement et en affirme la vocation piétonne. Il réserve des places aux taxis en attente de leur clientèle, et plus d'une vingtaine d'autres en arrêt minute pour la dépose ou la récupération de passagers. L'accès se fait depuis un carrefour aménagé en bas de la rue du Faubourg-Saint-Jean. Un changement de configuration notoire pour cet espace qui accueillait précédemment



fin janvier : le carrefour Félibien – Faubourg-Saint-Jean – Couronne en cours d'aménagement

un ancien centre de tri postal de la gare...

Le nœud Félibien - Faubourg-Saint-Jean livré

À proximité, c'est toute la connexion avec le boulevard Charles-Péguy qui a été réalisée. Le carrefour Félibien-Péguy-Faubourg-Saint-Jean redistribue les circulations à travers son plateau surélevé. Ce n'est pas un détail : les rues s'inscrivent ainsi dans la ligne de développement d'une ville aux circulations apaisées. Le plateau affirme la limitation à 30 km/h comme ailleurs dans la ville depuis le 4 janvier. Avec le surcroît de sécurité qu'apportent la limite de vitesse abaissée et la voirie réaménagée, ces deux partis-pris contribuent à nous inciter à

essayer d'autres façons de nous déplacer. Cyclistes, piétons et automobilistes doivent arriver naturellement, avec le temps, à un partage courtois de la ville.

La partie supérieure de la rue du Faubourg-Saint-Jean continuera de son côté sa mue pour une livraison avec le printemps.

La passerelle vous accueille

De l'autre côté de la place, la passerelle et son parvis s'ouvrent eux aussi. L'ouvrage a reçu son quitus et accueillera ses premiers usagers ce mois-ci. Le parvis et les parterres de la place Pierre-Sémerard accueilleront quant à eux quelques arbres retardataires qui compléteront l'agrément d'accueil des passagers.

Avec l'ouverture de la passerelle, la gare SNCF de Chartres est accessible pour la première fois de son histoire aux personnes à mobilité réduite : parents accompagnés de jeunes enfants, personnes âgées aux articulations fatiguées, jeunes sportifs ankylosés... vous profiterez dorénavant d'un accès aux quais par ascenseur !



Avec les principes d'une vitesse abaissée et d'une voirie reconfigurée pour fluidifier les circulations et accueillir au mieux tous les modes de déplacements, le Pôle Gare affirme sa participation au programme Chartres ville apaisée

Un nouveau programme immobilier dans le quartier des Clos

Le quartier des Clos poursuit sa mue avec une nouvelle résidence pensée en priorité pour les familles. Début du chantier en février.



Au mois de février, démarre un nouveau programme immobilier baptisé Renouv'O, au milieu de la verdure tout en étant connecté au centre-ville. Cette résidence entièrement close, au cœur d'un espace paysager de 2 500 m², offre un cadre de vie à la fois dynamique et serein, à quelques minutes à pied des bords de l'Eure et du parc des Clos, avec services et commerces de proximité.

« Ce nouveau programme vient renforcer l'attractivité du quartier des Clos, et je m'en réjouis, dit Elizabeth Fromont, 1^{re} adjointe en charge du projet Beaulieu. Il participe à l'amé-

lioration de la qualité de vie dans ce quartier, qui ne cesse de se moderniser. Il est pensé d'abord pour les familles qui viendront s'y installer, pour y vivre dans un environnement aéré, un cadre naturel et apaisé. »

29 logements achetés par Chartres Métropole Habitat

Renouv'O propose un choix d'appartements du 2 au 4 pièces, qui bénéficient de belles expositions, de loggias ou terrasses et de stationnements privatifs. Le programme met en œuvre des dispositifs spécifiques, comme le taux de TVA réduit, qui facilitent l'ac-

cession à la propriété. Il est possible, par exemple, de louer un T3 dès 602 €/mois (lot B107) ou un T4 dès 787 €/mois (lot B304) ou d'acheter un T2 de 41,8 m² à partir de 149 500 €. Le programme permet également l'accès au Prêt à taux zéro (accession) ou au dispositif Pinel.

Chartres Métropole Habitat a fait l'acquisition de 29 logements locatifs intermédiaires, qui permettent de garantir une mixité des statuts locatifs : accession à la propriété, locatif Pinel et locatif intermédiaire. Des logements pour tous en somme !



Vue aérienne du cœur de l'îlot



La façade ouest



Vue aérienne du front de rue

Une nouvelle zone bornée réglementée

Dans le cadre du projet « Ville apaisée », une nouvelle partie du cœur de ville va passer en zone bornée réglementée. A cet effet, deux bornes d'accès hyper centre vont être installées rue du Rempart Châtelet, puis rue Chantault.



Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'amélioration du Cadre de vie, de la Proximité, de la circulation et du stationnement



L'accès à la zone bornée réglementée sera réservé aux riverains et aux ayant droits grâce à un badge disponible gratuitement au Guichet unique au même titre que les vignettes résidentielles.

« **L'**objectif est de protéger l'histoire de Chartres, explique Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'amélioration du Cadre de vie, de la proximité, de la circulation et du stationnement. Cette zone se situe dans la partie touristique de la Ville. Il est primordial de préserver son patrimoine bâti et culturel en réduisant le flux de circulation dans ce secteur, ceci afin de créer un cadre apaisé et sécurisant pour les Chartrains. »

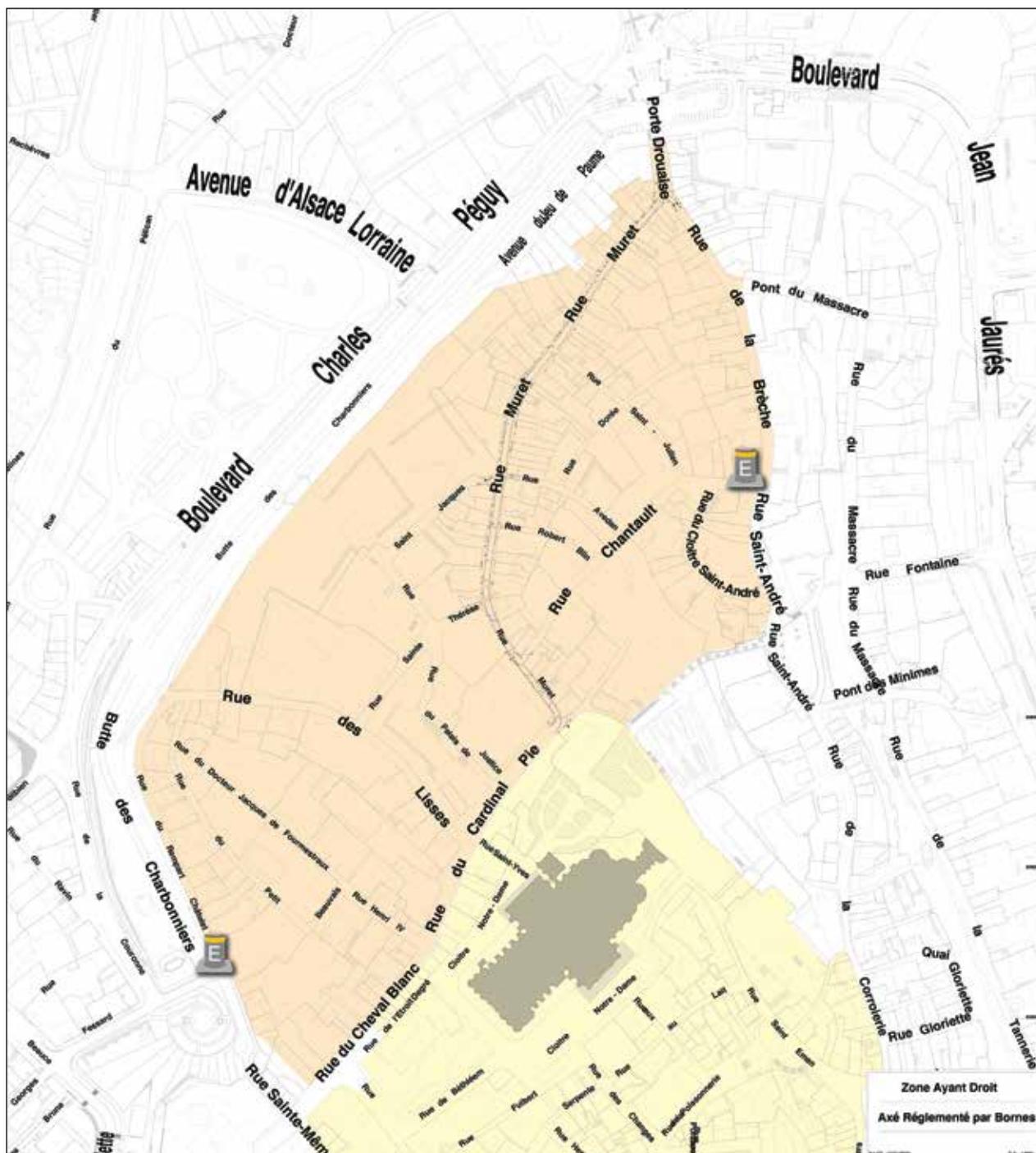
Le démarrage prévisionnel des travaux rue du Rempart Châtelet est prévu fin février pour une durée estimative de trois semaines, période durant laquelle la circulation sera déviée par la place Drouaise et la rue Chantault. Concernant cette dernière, deux semaines de travaux seront nécessaires ultérieurement, pour installer la borne d'accès.

Le coût du chantier est évalué à 145 000 € TTC, comprenant le dévoiement des réseaux,

les travaux de voirie, la fourniture et la pose du matériel de contrôle d'accès et le raccordement à la fibre optique.

Comment bénéficier de la carte d'accès ?

« Tous les riverains et ceux considérés comme « ayant droits » dans ce secteur borné pourront avoir accès au badge », précise Guillaume Bonnet. Ils devront se présenter au Guichet unique sur rendez-vous avec un justificatif de



domicile et d'identité, une photocopie de la carte grise du ou des véhicules concernés (deux par foyer), un justificatif de vie en commun le cas échéant. Un badge d'accès valable un an sera ensuite délivré.

Les places de stationnement étant payantes dans la zone bornée, chaque foyer conserve ses deux vignettes de stationnement résidentiel.

► Informations

Guichet unique
32, Boulevard Charles,
du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h 30
02 37 23 40 00

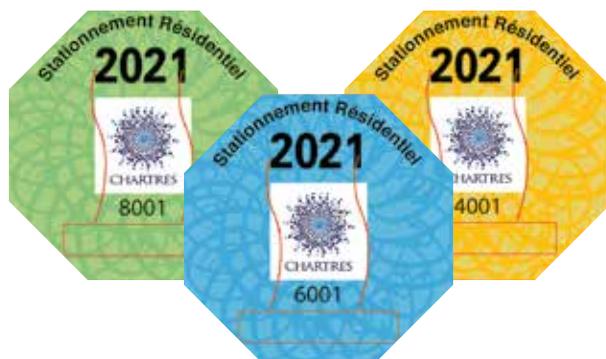
Vignettes de stationnement : privilégiez la demande en ligne !

Evitez de vous déplacer de vous déplacer pour votre demande de vignettes résidentielles.

Connectez-vous au catalogue des démarches en ligne sur le site internet de la Ville chartres.fr. Après traitement de votre dossier, la vignette vous sera envoyée par courrier à votre domicile.

Si, lors de la saisie, une alerte vous indique que la plaque d'immatriculation existe déjà, vous devez contacter le service des formalités administratives pour mettre à jour votre adresse mail dans le dossier informatisé :

- par téléphone au 02 37 23 40 00 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30
- ou par mail à contact@ville-chartres.fr



Les demandes sont néanmoins toujours possibles sur rendez-vous en guichet 32, boulevard bd Chasles) ou par courrier (Guichet unique 32-34 Boulevard Chasles, 28000 Chartres).

CONCOURS 2021

CHARTRES
en fleurs



CADRE DE VIE | CHARTRES EN FLEURS

Rappel

Téléchargeable sur le site chartres.fr dans la rubrique « *Vivre à Chartres > Environnement et propreté* », à l'adresse chartres.fr/chartres-en-fleurs, le bulletin d'inscription au concours Chartres en fleurs est également disponible au Guichet unique, 32, boulevard Chasles, et à Chartres métropole habitat, 23 rue des Bas-Bourgs.

Rappelons que l'inscription doit se faire obligatoirement avant le 30 avril 2021, le concours étant limité à un participant par foyer ou un représentant par entreprise.



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres** LIVE

HANDBALL, LIDL STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE
HANDBALL / NÎMES

Vendredi 5 février, 20 h
Halle Jean-Cochet

BASKET-BALL, NATIONALE1 MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /
ORCHIES

Samedi 6 février, 20 h 30 LIVE
Halle Jean-Cochet

BASKET-BALL, NATIONALE1 MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /
ANDREZIEUX

Mardi 9 février, 20 h LIVE
Halle Jean-Cochet

HANDBALL, LIDL STARLIGUE

C'CHARTRES METROPOLE
HANDBALL / PSG

Vendredi 19 février, 20 h
Halle Jean-Cochet

VOLLEY-BALL, NATIONALE2

C'CHARTRES VOLLEY-BALL /
NANTES-REZE

Dimanche 21 février, 15 h LIVE
Halle Jean-Cochet

BASKET-BALL, NATIONALE1 MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /
LE HAVRE

Vendredi 26 février, 20 h 30 LIVE
Halle Jean-Cochet

FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL / BLOIS

Samedi 27 février, 18 h
Stade Jacques-Couvert

BASKET-BALL, LIGUE 2 FEMININE

C'CHARTRES BASKET FEMININ /
TOULOUSE

Samedi 27 février, 20 h LIVE
Halle Jean-Cochet

EMMANUEL RASSOUW :

la rage de transmettre

Entraîneur et directeur sportif du C'Chartres Tennis de Table, Emmanuel Rassouw a repris ses fonctions en janvier après plusieurs semaines d'hospitalisation dues à la COVID-19.

Frappé par la Covid-19 en novembre, Emmanuel Rassouw était soulagé de retrouver le complexe Roskopf à la mi-janvier après la rude épreuve qu'il vient de traverser. « C'est un des joueurs qui m'a contaminé, raconte-t-il. Après l'apparition de légers symptômes la première semaine, mon état s'est ensuite dégradé. Résultat, j'ai été hospitalisé six semaines à l'hôpital privé d'Eure-et-loir, suivies de deux semaines en centre de rééducation. J'ai eu la totale : des complications respiratoires, qui m'ont envoyé en soins intensifs, une phlébite et enfin un staphylocoque. J'ai perdu seize kilos en trois semaines. Si j'ai un message à adresser, portez un masque ! ».

De Marly-le-Roi à Chartres

Né à Saint-Denis, en région parisienne, Emmanuel Rassouw a connu le niveau national avant de rentrer dans l'encadrement du club de Marly-le-Roi, dans les Yvelines, dès l'âge de 20 ans, abandonnant progressivement la compétition. « Partis du niveau départemental, nous nous sommes hissés jusqu'en Nationale 1 pour les garçons et en Pro B pour les filles, avec des équipes consti-

tuées presque uniquement des joueurs et joueuses issus du centre de formation. ».

Après cette expérience d'une vingtaine d'années, il s'est occupé des équipes de France jeunes et féminines, accrochant une place de vice-champion d'Europe avec les cadettes en simple et par équipe. A l'arrivée d'une nouvelle direction à la Fédération, il est parti pour tenter une nouvelle aventure à Chartres en 2015, où Loïc Brehu, l'ancien président du C'Chartres Tennis de Table, lui a confié le rôle de directeur sportif puis d'entraîneur trois ans plus tard. « Loïc était un de mes premiers coéquipiers quand je jouais à Chatou. On s'est recroisés par hasard et j'ai été séduit par son projet. »

Développer les jeunes

« L'objectif est que chacun trouve sa place, les plus jeunes comme les joueurs « loisirs » », affirme Emmanuel Rassouw, animé par l'envie de faire grandir le C'Chartres T.T à tous les échelons. « Depuis deux ans, je sens une véritable synergie et une alchimie grâce au travail effectué par le président Benoît Gasnier et mon entraî-

neur-adjoint Kevin Hego pour structurer le club. D'autant que nous disposons d'une superbe salle. » En évoquant la progression de ses élèves, il dit : « Je ne veux pas leur apprendre une façon de jouer, mais faire en sorte qu'ils associent à leur jeu les bonnes techniques, en fonction de leurs qualités. Il faut arriver à trouver sa voie, sa manière de s'exprimer. »

Emmanuel espère cette saison le retour dans l'élite de l'équipe professionnelle du CCTT. « Une vitrine et un gage d'excellence, dit-il. Avec 22 ans de moyenne d'âge, notre effectif est jeune comparé à ceux des autres clubs de Pro B. Mais il a les moyens de devenir champion de France d'ici quelques années en gardant ce noyau dur. » L'entraîneur s'inspire également de ses séjours au Japon, marqué par le goût de l'effort et de la compétition inculqués dès l'enfance. « Le tennis de table est plus concurrentiel que le tennis, il y a des pongistes de top niveau mondial en Asie, en Afrique, en Amérique et en Europe. Nous devons appliquer cet esprit d'élite à notre échelle pour exploiter nos forces. Ce travail de l'ombre paiera à long terme. »



Le 100^e de Dentelé 28

Créé en janvier 1974, *Dentelé 28*, le bulletin du Cercle philatélique chartrain, fête ce mois-ci son 100^e numéro avec un hors-série de 100 pages consacré aux quelque 600 rues de Chartres.

« **P**our ce numéro anniversaire, peaufiné durant le confinement, nous avons préféré traiter les rues par quartier plutôt que par ordre alphabétique, explique Daniel Stives, vice-président délégué et secrétaire du Cercle philatélique chartrain. Illustré de timbres de tous les pays, de vignettes, d'extraits de lettres, d'enveloppes, d'oblitérations, de cachets, de gravures, de photos, il reflète toutes les facettes de la philatélie et foisonne par ailleurs de détails, d'anecdotes, de clin d'œil et de surprises, même pour ceux qui connaissent bien la ville. »

Un exemple illustre les sens du détail et du clin d'œil si chers à Jean-Francis Ressor, directeur de la publication de *Dentelé 28* et président du Cercle philatélique chartrain de 1996 à 2019. Sur la page consacrée aux premiers habitants de Chartres, avec notamment la rue Vercingétorix, la rue des Carnutes, la rue des Druides, l'allée des Gaulois et l'impasse des Celtes, réunies dans un quartier près du cimetière Saint-Chéron, celui-ci a préféré utiliser la planche allemande des timbres consacrés aux personnages de la bd Astérix parce qu'y figure le facteur Pneumatix, absent de la planche française.

Des horizons sans fin

« *Dentelé 28*, ce n'était au début que quelques feuilles agrafées, se souvient Jean-Francis. Dès le numéro 8, le bulletin s'est étoffé avec l'arrivée des premiers articles. Le titre et le logo - un timbre de 1963 à l'effigie d'un vitrail de la cathédrale surmonté des flèches de la dite cathédrale - ont fait leur apparition dans le numéro 11. Il a pris l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui avec l'apport, pour le numéro 43, de Michel Legrand, chargé de la conception et de réalisation graphique. »

Le Cercle philatélique chartrain compte une soixantaine de membres, auxquels s'ajoute une quarantaine d'abonnés à *Dentelé 28* un peu partout en France. « A notre connaissance, il n'existe pas d'équivalent à notre magazine dans d'autres villes de la taille de Chartres, dit Daniel. Nos membres sont majoritairement retraités, avec, ô surprise, de plus en plus de femmes ces dernières années (8 sur les 12 derniers arrivants). Beaucoup débutent dans la philatélie ou alors ils ont collectionné étant jeunes et s'y remettent sérieusement. On est là pour les guider vers des collections thématiques, les inviter à aller plus loin que remplir un classeur et ouvrir un catalogue de cotation. Les

timbres ouvrent des horizons sans fin. »

La nostalgie de l'âge d'or

Autrefois instituteur, Jean-Francis continue pour sa part d'intervenir dans les écoles pour faire partager sa passion aux enfants. « Mais je dois commencer par leur expliquer ce qu'est un timbre et à quoi ça sert. »

La plupart des philatélistes ont renoncé à collectionner tous les timbres émis par la Poste, ne serait-ce qu'à cause du coût que cela représente. « Il en sort 10 à 15 fois plus qu'autrefois, mais en quantité beaucoup plus réduite », dit Jean-Francis. Dans les années 1970, le moindre timbre était tiré à 10, 12 millions d'exemplaires. Aujourd'hui, c'est 400 000. Et tous n'ont pas le même intérêt. Le timbre en taille douce se fait rare. « L'âge d'or de la philatélie est révolu depuis longtemps, constate Daniel. S'il existe toujours un marché, la valeur des collections ordinaires a dégringolé. » « La philatélie est en train de basculer dans l'histoire », conclut Jean-Francis, fataliste.

► Contact

Jean-Francis Ressor :
02 37 28 45 74
trosser@orange.fr
Dentelé 28 n° 100
Tarif : 15 €



RUE DE LA TONNELLERIE

Elle tient son appellation du commerce de tonneaux qui s'y tenait. La rue du Bois Merrain, la place de l'Étape au Vin et des Épars sont dans la même thématique.



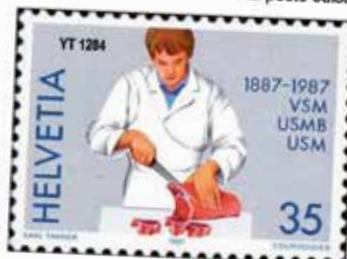
RUE DU PUIS DE L'OURS

L'hôtel de l'Ours, situé près de la rue du Bois-Merrain, a donné naissance à cette dénomination, ainsi qu'elle l'était au milieu du XVI^e siècle.

RUE DES BOUCHERS

Bien avant la rue, des abattoirs avaient été construits, au même endroit, sur un terrain vague. Des bouchers y travaillaient jusqu'au début du XIX^e siècle. On n'est pas certain que les conditions d'hygiène aient été semblables à celle du timbre de la poste suisse !

PLACE DE L'ÉTAPE AU VIN
On peut remplacer le mot « étape » par « marché ». Déjà au XIV^e siècle, le vin des vignobles chartrains se débitait à « la grande buffeterie », ou étape au vin : un marché de détail, où l'on encaissait les droits sur cette denrée.



RUE DU BOIS MERRAIN

Dans cette rue, prolongeant la Tonnellerie, se trouvait le marché au merrain. Merrain étant le nom donné aux planches de chêne rectangulaires, servant à la fabrication des tonneaux...



RUE DES CÔTES
Ainsi que de nombreuses rues, celle-ci a changé de nom plusieurs fois. Mais de la rue des Trente-Côtes du XIV^e siècles à celle des Côtes, l'origine serait un arpent de vigne, d'après Guillaume Doyen.

Chromo publicitaire offert par un chausseur installé dans cette rue. Son illustration est « postale » : la lettre chargée contenait



des valeurs que le facteur distribue à un artiste peintre. Mais sont-ce des créanciers ou des malandrins qui semblent subtiliser cette lettre et son contenu ?

RUE MATHURIN RÉGNIER
Ouverte en 1831, pour donner au centre ville un accès aux boulevards, cette rue rappelle le fils de Jacques Régnier et de Symonne Desportes, donc le neveu de Desportes (cf. p. 46). Poète pas courtois, pas la même veine que son oncle, mais aussi plus accessible de lecture.



RUE AUX ORMES



Cette rue longeait la partie nord du cimetière Saint Michel... et prit le nom de rue des ormes Saint Michel. Le nom actuel est certainement le souvenir de cette essence poussant anciennement le long de cette rue.

Sur ce formulaire avec timbre déjà imprimé (un entier postal) des commerçants du quartier (d'autres sont au dos) ont fait repiquer leurs réclames. Ce qui permettait de le vendre au public, moins cher qu'à la poste. Cette pratique n'a pas été tolérée longtemps !



| Une mosaïque de Dusciana Bravura



| Fête chez les anges, de Danielle Le Bricquoir



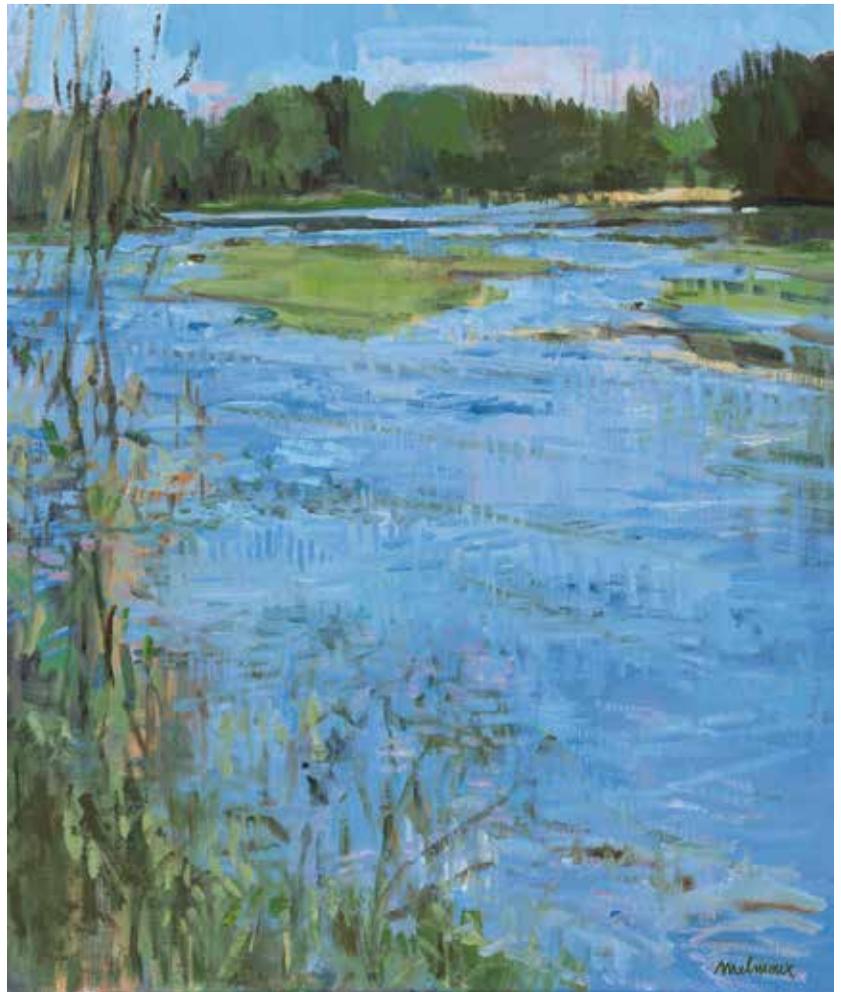
| La Maison Lorin

La saison de la renaissance

Après une saison tronquée, le printemps marque le retour du très attendu Chemin des Arts, dont l'éclectique programmation 2021 est à découvrir jusqu'à la fin décembre.



| Porte d'ombre, (détail) d'Andrée Dumas



| La Loire, de Carole Melmoux



« **U**ne saison à la saveur et aux couleurs particulières, en forme de renaissance et de nouveau printemps ». C'est ainsi qu'Isabelle Vincent, adjointe

en charge de la Culture, décrit ce Chemin des Arts 2021. « Car, dit-elle, si les ingrédients sont toujours là - le fil rouge d'un parcours alliant art et histoire, patrimoine et création, dans les murs, hors les murs, au

gré des hauts lieux de la ville, rejoints en été par les rues, parcs et jardins qui prennent des airs de galerie à ciel ouvert - 2021 apportera sa touche de nouveauté ! »

Prieuré Saint-Vincent

Pas moins de six expositions sont programmées cette année au prieuré Saint-Vincent, qui donne carte blanche à toutes les expressions contemporaines (photographies, peinture, sculpture, street art...). L'artiste chartrain Lapin, qui se définit comme un « muraliste et peintre néo-pop inspiré par le graffiti », y ouvrira la saison (voir page 46).

Lui succéderont, en tandem, la peintre Carole Melmoux et la sculptrice Danièle Dekeyzer, Danielle Le Bricquir (peintures), puis une exposition estivale consacrée aux ateliers de

maîtres-verriers Loire, prolongée en divers lieux de la ville.

Programmé initialement à la fin de l'année 2020, Eric Bari prendra le relais en septembre avec une exposition en forme d'autoportrait, qui montre son engagement pictural en tant que peintre figuratif du XXI^e siècle. Enfin, la saison au prieuré Saint-Vincent se clôturera avec le scénariste et dessinateur de bd Régis Parenteau-Denoël (*Franz Stock, Cathelineau...*).

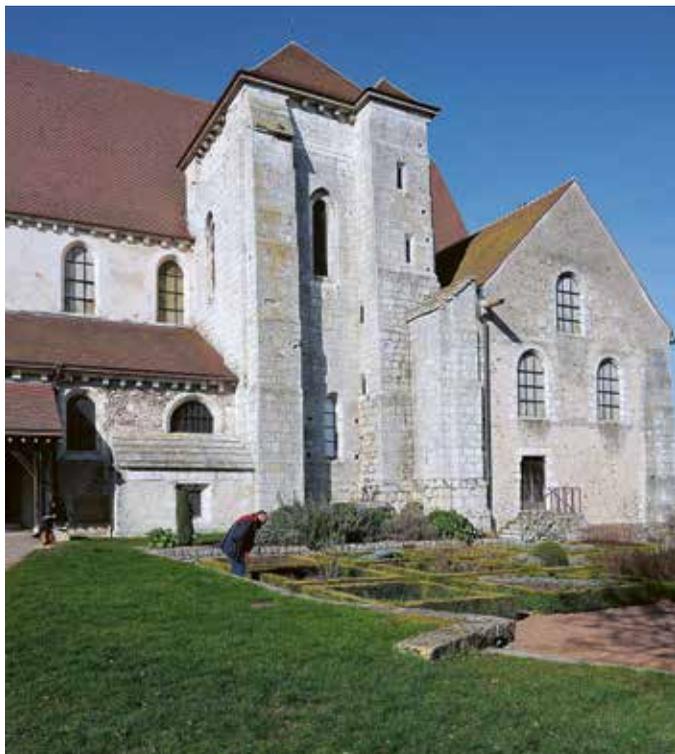
Collégiale Saint-André

Ecrin majestueux des grandes expositions dédiées aux artistes de renom, la collégiale Saint-André accueillera cet été « La Maison Lorin : une histoire de vitrail », une exposition mettant à l'honneur une institution au savoir-faire incomparable et à la renommée internationale. Fondée en 1863 par Nicolas Lorin,



| *Le poilu*, de Danièle Dekeyzer

la Maison Lorin est aujourd'hui représentée par Elodie Vally et Vincent Pascal, qui perpétuent la tradition, l'excellence et la créativité artistique pour honorer des commandes en France et à l'étranger. L'exposition fera revivre l'histoire de cet atelier et de ses artistes depuis 150 ans.



| La collégiale Saint-André



| La chapelle Saint-Eman



Illustration de Régis Parenteau-Denoël



Le prieuré Saint-Vincent

Chapelle Saint-Eman

Comme l'an passé, les femmes mosaïstes vont investir l'espace intime et lumineux de la chapelle Saint-Eman, où programmation et accueil sont assurés par l'association Les 3 R.

Avec, au printemps, Andrée Dumas, dont l'exposition « Portes d'ombre et de lumière » avait été programmée initialement l'été dernier, de juin à septembre Dusciana Bravura, vénitienne de naissance et diplômée de l'École de mosaïque de Ravenne, et de septembre à décembre, Nathalie Chaulaic, qui se plaît à marier les matières.

Suite à une modification de la programmation, cette version numérique a été mise à jour après l'impression du magazine.

Agenda

27 février au 21 mars

Prieuré Saint-Vincent
Lapin (graffeur)

Du 13 mars au 06 juin

Chapelle Saint-Eman
Andrée Dumas (mosaïques)

27 mars au 2 mai

Prieuré Saint-Vincent
Carole Melmoux (peintures)
et Danièle Dekeyzer (sculptures)

8 mai au 13 juin

Prieuré Saint-Vincent
Danielle Le Bricquir (peintures)

Du 19 juin au 05 septembre

Chapelle Saint-Eman
Dusciana Bravura (mosaïques)

19 juin au 29 août

Prieuré Saint-Vincent
Ateliers Loire (vitraux)

3 juillet au 5 septembre

Collégiale Saint-André
Maison Lorin (vitraux)

11 septembre au 17 octobre

Prieuré Saint-Vincent
Éric Bari (peintures)

Du 18 septembre au 12 décembre

Chapelle Saint-Eman
Nathalie Chaulaic (mosaïques)

6 novembre au 19 décembre

Prieuré Saint-Vincent :
Régis Parenteau-Denoël (scénariste et dessinateur de bande dessinée)

LAPIN:

le goût de l'aventure

Le graffeur, street-artist, peintre muraliste et dessinateur Lapin, alias Charles Maunoury, ouvrira le Chemin des Arts 2021 au prieuré Saint-Vincent.

Son nom de famille ne vous est sûrement pas inconnu. Charles Maunoury, alias LAPIN, n'est autre que le fils de l'architecte Dominique Maunoury, par ailleurs peintre officiel de l'Air et de l'Espace. *« J'aime dire que je me situe entre mes parents, je suis un peintre acrobatique, sourit-il, vous pouvez voir dans certaines de mes compositions un clin d'œil aux codes de l'aviation ».*

Après un Bac Arts plastiques et deux années en classe préparatoire aux écoles d'arts, Charles trouve un job dans une agence parisienne de webdesign avant, en 2010, de partir sur un coup de tête à Montréal, pour renouer avec la peinture : sa passion de jeunesse transmise par son père. *« J'y ai pris une claque, se remémore-t-il. Ce voyage m'a convaincu de me lancer comme freelance. J'ai découvert le courant néo-muraliste, cette nouvelle vague qui a valorisé les arts n'étant pas considérés comme nobles auparavant, à l'image du graffiti, du tatouage ou du graphisme. En voyant la démarche contemporaine de ces artistes s'exprimer à grande échelle sur les murs de la ville, je me suis dit qu'il était possible de l'exporter à Chartres ».*

Il se nourrit de ce qui l'entoure

Mais avant cela, LAPIN affute son art au gré de ses pérégrinations en France et à l'étranger (Grèce, Philippines), réalisant peintures murales, toiles ou logos pour des entreprises, des associations, des festivals ou même des particuliers. L'artiste se nourrit de tout ce qui l'entoure : science, nature, politique, urbanisme, musique... *« J'aime parler de choses fondamentales et universelles. Notre époque est saturée, d'infos, de communication, d'artistes qui veulent tout casser. Je ne viens pas en disant que je vais tout révolutionner mais en composant humblement à partir de plein d'élé-*

ments ». Sa démarche « street art », il se l'est forgée avec la culture skate et l'exploration urbaine, en étudiant les perspectives et les structures.

S'il ne s'impose aucune limite, c'est parce que Charles refuse d'être catégorisé. *« Je veux garder un pied dans la street tout en continuant des projets associatifs avec la Protection judiciaire de la jeunesse et le Foyer d'accueil chartrain. Le rapport aux autres et le partage sont essentiels dans mon approche. »*

« Parler de l'humain »

« LAPIN est un surnom qui me suit depuis de nombreuses années, dit-il. C'est aussi un animal très présent dans la pop-culture. Je me sers de lui pour parler de l'humain en créant du mouvement et l'émotion. »

Solidement ancré dans le paysage culturel chartrain, il fit partie des initiateurs du Boulevard du Graff en 2012. Dernièrement, la Maison Lorin a eu recours à lui pour réaliser le carton d'un vitrail néo-classique (voir page 60). Il aura aussi l'honneur d'ouvrir la saison 2021 du Chemin des Arts en exposant ses œuvres au prieuré Saint-Vincent, à partir du 27 février.

Enfin, LAPIN prépare actuellement l'ouverture prochaine du studio créatif et concept-store « O'Rabbit » (16, rue Saint-Michel), pensé comme un espace de vie culturel rassemblant expositions, ateliers, projections ou encore « battles » de dessin. Ce LAPIN-là croque l'art à pleines dents !

► **Exposition Lapin**
Du 27 février au 21 mars,
 au Prieuré Saint-Vincent
 12, rue de la Porte Cendreuse



Un auditorium flambant neuf

Depuis la fin janvier, le conservatoire de musique et de danse, installé dans le cloître des Cordeliers, rue Saint-Michel, s'est doté d'un tout nouvel auditorium.



Depuis la rentrée scolaire 2020, la Ville a entrepris un vaste plan de rénovation au sein du conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental. Après un « rafraîchissement » de l'accueil et des bureaux administratifs durant les vacances de Toussaint, c'est l'auditorium qui a été remis à neuf depuis le 15 décembre.

« C'est aujourd'hui l'aboutissement d'un long travail de concertation avec la Direction des affaires culturelles, le directeur du conservatoire et les services techniques », dit Isabelle Vincent, adjointe en charge de

la Culture et du Patrimoine, qui souligne la volonté de l'équipe municipale de doter le conservatoire d'un outil permettant d'organiser dans des conditions professionnelles répétitions et concerts des élèves, professeurs et artistes invités.

Un piano de concert Steinway & Sons

Afin de traduire au mieux les émotions de la scène, cet auditorium a été équipé d'un système son et lumière puis d'un système de projection permettant la tenue de réunion, la diffusion de concerts ou supports pédagogiques pour les élèves. Enfin, le traitement acoustique

de la salle a été modifié pour un meilleur confort des utilisateurs.

Comme dans tout auditorium de conservatoire, la question du piano a été centrale dans ce projet. De par son label décerné par le ministère de la culture, le conservatoire doit répondre à un cahier des charges très précis, notamment en direction des élèves ayant un projet professionnel. C'est ainsi que la ville de Chartres a fait l'acquisition d'un piano de concert Steinway & Sons qui fera le bonheur des musiciens et auditeurs.

► **Coût total du projet :**
92 886 €, dont 68 500 € pour le piano

La légende Steinway & Sons

Considérée comme la « Rolls des pianos à queue », la marque Steinway & Sons équipe 95% des salles de concert, de théâtre ou d'opéras de renommée mondiale.

Né en Basse-Saxe en 1797, Heinrich Engelhard Steinweg, fils de forestier et benjamin d'une famille modeste de 12 enfants, commence à travailler le bois à l'âge de 15 ans, d'abord comme menuisier puis comme apprenti facteur d'orgues.

En 1835, il fabrique le premier piano rectangulaire dans la cuisine de sa maison et ouvre son affaire à Brunswick. L'année suivante, il conçoit son premier piano à queue. Fuyant un climat politique instable, Steinweg embarque sa famille vers le nouveau monde en 1850. Malgré une adaptation difficile à la vie d'une grande ville comme New York, il fonde trois ans plus tard sa manufacture de pianos à Manhattan. Dans la foulée, il américanise son prénom en Henry et son nom de la famille en Steinway, qui deviendra celui de sa société.

De New York à Hambourg

Mue par l'obsession de l'excellence, la maison Steinway connaît un succès fulgurant. En 1960, la production annuelle atteint les 1800 exemplaires. La famille fait par ailleurs édifier



le premier Steinway Hall, une salle de concert de 2000 places qui devient un lieu incontournable de la vie culturelle new-yorkaise.

Après la mort du fondateur en 1871, ses quatre fils prennent la relève. L'usine Steinway & Sons déménage une dernière fois pour s'installer à Astoria sur Long Island. Afin d'asseoir la réputation de la marque, Théodore Steinweg embarque des pianistes renommés dans des grandes tournées à travers les Etats-Unis. L'entreprise ouvre sa première salle d'exposition européenne à Londres en 1875 et fait construire une usine à Hambourg en 1880.

Parfait et unique

En 1903, la firme Steinway offre le 100 000^e piano sorti de ses ateliers à la Maison-Blanche. Il y sera remplacé en 1938 par le 300 000^e, qui y trône toujours. Depuis les débuts de la saga, près de 565 000 pianos Steinway ont été vendus dans le monde. Ils sont toujours fabriqués à 80% à la main avec l'objectif de rendre chaque instrument aussi parfait qu'unique.

Steinway se targue de n'avoir jamais offert de piano à un musicien. Mais tous sont invités à venir choisir leur futur instrument à l'usine de Hambourg.

Concert

chœur préparatoire, maîtrise
et grand chœur du conservatoire

Annulé



Le chœur préparatoire, la maîtrise et le grand chœur du conservatoire vous convient à un concert autour des compositeurs romantiques allemands. Les choristes, dirigés par Philippe Frémont et accompagnés au piano par Murielle Petit et Ziska Gouginsperg, vous proposeront un programme autour notamment d'œuvres de Johannes Brahms et Felix Mendelssohn....

Distribution

Grand chœur, maîtrise et chœur préparatoire du conservatoire

Piano : Murielle Petit et Ziska Gouginsperg

Direction : Philippe Frémont

► Samedi 6 février à 20 h 30,
à l'église Saint-Aignan

Tarifs : 10 € et 6 €

Réservations : 02 36 67 30 70



Annulé

Chefs d'œuvre pour violon et piano

Trois chefs d'œuvre pour violon et piano sont mis à l'honneur pour profiter de la richesse sonore qu'offre l'association de ces deux beaux instruments : poésie pure avec une sonate de Mozart, perfection classique de la 1^{re} sonate de Beethoven, injustement éclipsée par les suivantes, et passion romantique de la sonate op.13 de Fauré. Composée en 1875, peu après la défaite de

1870, alors que les compositeurs français cherchaient à créer leur style propre en se démarquant de la musique d'outre-Rhin, cette dernière est considérée comme la première des grandes sonates françaises pour violon et piano.

► Jeudi 18 février à 20 h 30,
au musée des Beaux-Arts

Tarifs : 10 € et 6 €

Réservations : 02 36 67 30 70

Master Class

Claire Désert

Professeure au Conservatoire national supérieur de musique (CNSM) de Paris, la pianiste Claire Désert, originaire d'Angoulême, débute le piano à l'âge de 5 ans. A 14 ans, elle entre au conservatoire de Paris et obtient quelques années plus tard une bourse qui lui permet de partir étudier pendant un an au conservatoire Tchaïkovski de Moscou. A son retour, elle continue d'étudier la musique de chambre, dans laquelle elle s'est spécialisée. C'est en 1990 que sa carrière décolle avec de nombreuses représentations sur des grandes scènes et lors de festivals internationaux. Elle obtient en 1997 une Victoire de la Musique.

Son répertoire, classique, est composé d'œuvres des plus



grands musiciens tels que Schumann, Brahms, Chopin, Liszt ou encore Schubert. Aujourd'hui, Claire Désert continue de partager son expérience au quotidien avec ses

élèves parisiens mais également ceux d'autres villes. Le samedi 13 février, au conservatoire de Chartres, elle animera une masterclass au cours de laquelle elle fera travailler cinq élèves pianistes en cycle spécialisé, originaires de la ville ou de la région. À l'occasion de leur dernière année dans leurs conservatoires respectifs, ils auront ainsi l'occasion de rencontrer cette pédagogue renommée et de bénéficier de ses conseils précieux pour la suite de leurs études. Quoiqu'il arrive, cette master class se tiendra à huis-clos.

► **Samedi 13 février**
de 10 h à 17 h
au conservatoire,
Cloître des Cordeliers,
22 rue Saint-Michel
Entrée libre sur réservation :
02 36 67 30 70

Sous
réserve de
prolongation
des mesures
sanitaires



Inscriptions en classes à horaires aménagés

Les inscriptions en Classes à horaires aménagés musique et danse (CHAM / CHAD) sont ouvertes jusqu'en mars pour l'année scolaire suivante. Pour s'y inscrire, il suffit de se renseigner auprès des directions des établissements scolaires fréquentés ou du conservatoire et de remplir un dossier dès le mois de janvier.

Renseignements au conservatoire au 0236673070, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, ou à l'adresse conservatoire@agglo-ville.chartres.fr.

► Dates de dépôt des dossiers

Pour les élèves de collège, avant le 8 février
Pour les élèves de primaire, avant le 8 mars



On emballe au musée des Beaux-Arts

Avec la mise en place du « chantier des collections » et le début de l'emballage des œuvres des réserves en vue de leur déménagement dans un bâtiment de stockage dédié, le renouveau du musée des Beaux-Arts est en marche.

Sur une table des réserves du musée, au premier étage du palais épiscopal, deux employés passent des tableaux à l'aspirateur avant de les emballer minutieusement avec du papier de soie et du film mousse. Une autre est occupée à référencer les pièces sur ordinateur. Plusieurs dizaines d'œuvres déjà conditionnées reposent dans des casiers ou contre les murs de la salle, où un petit studio photo a été installé.

Le chantier des collections désigne l'étude systématique des collections d'un musée, avec la vérification et le pointage sur inventaire de tous les objets. « On en profite aussi pour les nettoyer et les reprendre en photos avec les moyens techniques d'aujourd'hui », explique Philippe Bihouée, l'attaché de conservation du musée des Beaux-Arts. Ces clichés sont importants parce qu'ils nous montrent l'état de l'œuvre à un instant « t ». Les toiles sont faites de matériaux organiques qui évoluent au fil du temps,

même dans des bonnes conditions de conservation. On identifie ainsi celles qui auront besoin d'être restaurées. »

L'intégralité des collections déplacée

Le chantier des collections s'effectue simultanément avec l'emballage des 50 000 pièces du musée, dont environ 1200 tableaux, en vue de leur déménagement dans les anciens entrepôts de l'Echo Républicain rachetés par la collectivité. « Le travail minutieux qu'accomplissent les agents du musée est essentiel », dit Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture. Car pour pouvoir entreprendre des travaux dans le palais épiscopal, il faudra que l'intégralité des collections soit déplacée. »

« L'opération d'emballage prendra environ 18 mois », poursuit Philippe Bihouée. La fermeture du musée nous a permis de réaffecter du personnel à cette tâche de longue haleine. On emballe les grands formats en priorité. Les dessins,





eux, sont glissés dans des pochettes de plastique transparent chimiquement neutres, pour ne pas risquer de les altérer, et placés à plat dans des boîtes. Les objets fragiles, comme les terres cuites, sont mis en caisses, nichés dans des blocs de mousse creusés pour épouser leur forme. »

Une surface d'exposition multipliée par trois

« Une étude réalisée par le cabinet Futur Antérieur, spécialisé dans la conservation préventive des biens culturels,

a validé la faisabilité du projet, précise Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture. Les entrepôts de l'Echo Républicain, où étaient stockés des journaux, sont tout à fait adaptés, moyennant quelques travaux d'adaptation, pour accueillir les réserves du musée des Beaux-Arts ainsi que les collections du muséum d'histoire naturelle, fermé en 2015. Ces dernières trouveront plus tard leur place dans le futur espace muséographique de Saint-Martin-au-Val au côté des collections archéologiques ».

Avec le déménagement de ses réserves et la réorganisation complète de son espace, le musée des Beaux-Arts verra à terme sa surface d'exposition multipliée par trois, passant de 800m² à 2500 m². Ce qui lui permettra d'accueillir un grand nombre de pièces issues des réserves en plus de celles exposées aujourd'hui. « La priorité est donnée cette année à un diagnostic sanitaire du palais épiscopal, dit Isabelle Vincent, qui ne montre aucune inquiétude. On sait que la structure est saine. »



À droite, Isabelle Vincent adjointe en charge de la Culture



L'objet du mois

La croix aux moines



La croix aux moines

Pierre, fin du XIV^e siècle (H. 260 ; l. 120 ; ép. 20 cm)
Don Thévenin Marescal, 1891, inv. 5590

La grande croix de pierre, exposée aujourd'hui dans la salle à l'italienne du musée des Beaux-Arts est une croix de carrefour qui marquait, jusqu'à la fin de l'ancien régime, la jonction des actuelles rues Marceau, du Bois Merrain et de la Tonnellerie. Cette croix est généralement mise en rapport avec la maison que les moines de l'abbaye bénédictine de Thiron, près de Nogent-le-Rotrou, possédaient dès le début du XII^e siècle dans la rue de la Tonnellerie, alors dénommée rue des Forgerons.

Mise à bas durant la révolution, elle fut donnée au musée en 1891 par Thévenin Marescal. Le fût de la croix est en fait une restitution récente. Seule la partie sommitale est originale

et un assemblage au-dessous de la croisée dissimule la jonction entre les deux parties.

L'extrémité supérieure de la croix et celles des bras se terminent par un motif de feuilles finement découpées. A la croisée, un quadrilobe renferme, sur chaque face, des hauts reliefs représentant deux des épisodes les plus célèbres de la légende de saint François d'Assise : la stigmatisation et la mort du saint.

Sur un côté, le saint est debout, de face, pieds nus, vêtu de la simple robe de bure. Il présente la paume de ses mains qui devaient être marquées par les stigmates. De part et d'autre du saint, sont figurés deux anges dont les corps ailés sortent

d'une nuée. Sur l'autre face, en meilleur état de conservation, est figurée la mort de saint François. Celui-ci est étendu sur un lit, le corps dissimulé par un drap ou une couverture. Deux anges l'entourent. Ils s'apprêtent à emporter l'âme du défunt. Derrière le lit se tiennent deux frères.

La croix aux moines est, en dehors des édifices religieux, un des rares éléments qui subsistent, de la christianisation sous l'Ancien Régime : croix de carrefour, statues de saints dans des niches mais également sonneries codifiées des cloches et allées et venues d'ecclésiastiques aux habits nettement identifiables modelaient alors l'univers quotidien des Chartrains.

Le retour du vinyle, la médiathèque se la joue vintage

Depuis quelques semaines, la médiathèque vous propose d'emprunter des disques 33 tours ainsi que quelques 45 tours pour retrouver le charme du son vinyle.

Dans un premier temps et à titre d'essai, un choix de 250 vinyles est proposé dans l'espace Musique et cinéma de l'Apostrophe. Ces disques sont issus en grande partie de l'ancien fonds de la discothèque de la bibliothèque de la Madeleine, conservé depuis 2007 dans les réserves de l'Apostrophe.

Des classiques du rock, du jazz, de la musique soul et funk, achetés chez le discaire chartrain Perfect' Son, ainsi qu'une quarantaine de titres glanés dans les festivals par un généreux donateur viennent compléter la sélection.

Vous allez donc pouvoir vous plonger dans la nostalgie d'une époque, en écoutant le son authentique et chaleureux ou en admirant les pochettes si inventives, psychédélics, colorées, véritables fresques une fois dépliées. Celles-ci retrouvent tout leur sens sur ce support mythique qui devance aujourd'hui le cd en nombres de ventes.

Quels genres de musique pouvez-vous trouver dans les bacs ?

Tous les genres sont représentés : rock, jazz, funk, soul, chanson française, musiques du monde, musiques de film, musique électronique, et même quelques éditions de musique classique, avec un mélange d'albums d'anthologie, des incontournables mais aussi des titres à découvrir.

Combien de vinyles pouvez-vous emprunter et pour combien de temps ?

L'emprunt maximum est de 2 vinyles par carte d'adhérent pour un délai de 4 semaines prolongeable. Vous pouvez réserver un titre à la fois.

Une bonne occasion de sortir vos platines des placards !





Le cartonnier Charles Maunoury à l'œuvre

Maison Lorin : la créativité ? Une tradition !

La livraison d'un vitrail dans une abbaye du Poitou en pleine renaissance, début janvier, témoigne une nouvelle fois de la haute réputation et de la grande vitalité des ateliers Lorin.



La coupé du verre

C'est un vitrail représentant le cardinal Pie, vicaire à la cathédrale de Chartres au début de sa carrière ecclésiastique, qui est à l'origine du projet. « Installé à la fin du XIX^e siècle dans l'église Saint-Lubin de Pontgouin, dont celui-ci était originaire, ce vitrail fut présenté par les frères Lorin à l'exposition universelle de 1889 à Paris et leur valut une médaille d'or, raconte Elo-

die Vally, gérante de la Maison Lorin. On m'a commandé une réplique de ce travail magnifique pour l'abbaye Notre-Dame de Beauchêne, sur la commune de Cerizay, dans les Deux-Sèvres. Mais comme on n'a pas retrouvé le carton d'origine, j'ai demandé à un jeune artiste chartrain, Charles Maunoury, de le recréer d'après une photo. On en a profité pour le personnaliser : la Vierge de Notre-Dame de Beauchêne est

venue remplacer Notre-Dame du Pilier au pied de laquelle priait le cardinal Pie sur l'oeuvre originale et, en fond, un vitrail de l'abbaye de Beauchêne s'est substitué à celui de la cathédrale de Chartres. »

Des techniques complexes

« Ce projet a nécessité un gros travail de recherche parce qu'il existe peu d'écrits sur la technique de peinture sur verre,



L'étape de la peinture



L'étape de la peinture (suite)



Le montage en plomb

explique le troisième larron de cette belle aventure, le peintre Vincent Pascal. *On sait ce que les maîtres verriers utilisaient mais pas forcément comment ni pourquoi. Après avoir subi une perte de savoir aux XVII et XVIII^e, la peinture sur verre est revenue en vogue au XIX^e,*

notamment grâce au très réputé atelier Lorin. Le rendu néoclassique très académique met en oeuvre des techniques de peinture assez complexes afin d'assurer la pérennité du vitrail, domaine où l'on ne pense pas en années mais en siècles ».

Avec ce vitrail, réalisé dans le style néoclassique, le but était de se hisser à la hauteur de l'excellence esthétique des Ateliers Lorin de l'époque en ayant recours aux moyens d'autrefois. Comme la gravure à l'acide fluorhydrique, seul capable d'attaquer le verre. *« Beaucoup utilisée au XIX^e siècle, cette technique complexe se pratique de moins en moins dans le vitrail, notamment parce que c'est un produit très dangereux, poursuit Vincent. Au point qu'il a fallu fabriquer une cabine spéciale. »*

D'autres commandes

« En seize années ici, c'est seulement la deuxième fois que nous portons un tel projet, avoue Elodie. Mais cette commande va en engendrer d'autres. On m'a déjà demandé de refaire tous les vitraux d'une église du Poitou dans le style néoclassique. »



Avant la cuisson à 630°

Venue admirer l'œuvre finie, à quelques jours de sa pose dans l'abbaye de Beauchêne*, Isabelle Vincent, adjointe en charge de la culture, n'a pas caché son admiration : « *On est à la fois fiers d'abriter ce savoir-faire à Chartres et émus de voir que des jeunes maîtres-vitrailistes chartrains restaurent le prestige de la Maison Lorin en portant haut le flambeau des métiers d'art.* »

*Le 8 janvier dernier, deux jours avant le jubilé des 150 ans de présence des chanoines réguliers du Très Saint-Sauveur de Latran.

► Dans le cadre de la campagne « Un territoire, des artisans d'art », retrouvez la Maison Lorin sur facebook. [com/villemetiersart](https://www.facebook.com/villemetiersart)



Vincent Pascal, Elodie Vally, Isabelle Vincent, adjointe à la Culture, et Charles Maunoury devant le vitrail achevé

Les « apprentis archéologues » enquêtent sur le passé



À partir du mois d'avril,
la direction de l'Archéologie proposera
un nouvel atelier pédagogique pour les scolaires
à partir du CM1.
N'attendez pas pour vous inscrire.

Vous êtes enseignant et souhaitez faire bénéficier vos élèves de cet atelier ? Contactez-nous pour réserver votre date (sous réserve de conditions sanitaires favorables). La direction de l'Archéologie vous propose également d'autres ateliers pédagogiques dans les écoles de l'agglomération (La grande aventure de l'écriture, Fresque à la romaine ...).

Vous êtes parent et votre enfant souhaite découvrir l'archéologie ? Nous organisons des ateliers d'initiation à la fouille archéologique durant les vacances scolaires.

► **Renseignements et réservation obligatoire :**
archeologie.chartres.fr/
02 37 23 41 75
ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr

Au cœur du site archéologique de Saint-Martin-au-Val (rue des Bas-Bourgs), un espace est désormais dédié à l'initiation à l'archéologie pour les plus jeunes. Là, à deux pas du chantier de fouille actuel, entourés par les vestiges de l'Antiquité, les élèves découvriront les outils et les techniques de travail des archéologues. Pendant toute une journée, les enfants seront occupés à fouiller un caisson reconstituant un site historique avec d'authentiques objets archéologiques,

vieux de plusieurs centaines d'années, à mettre au jour.

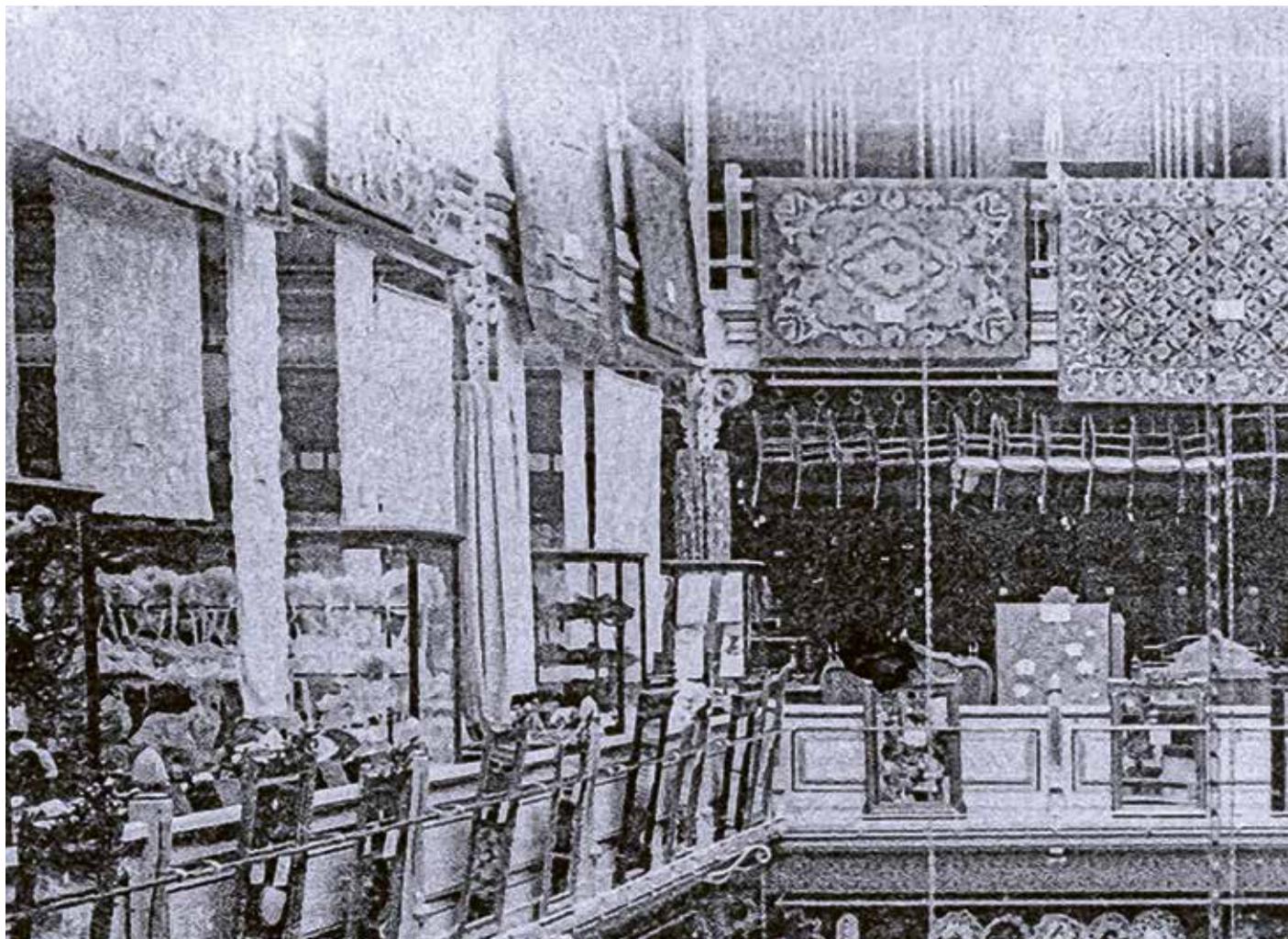
Au cours de cette immersion archéologique, les élèves pourront également se mettre dans la peau de spécialistes en étudiant les différents vestiges dans une salle d'étude. Céramiques, os, fresques... n'auront (presque) plus de secret pour eux.

Durant l'atelier « Apprentis archéologues », tels des enquêteurs du passé, les enfants tentent donc de résoudre les mystères du sous-sol.



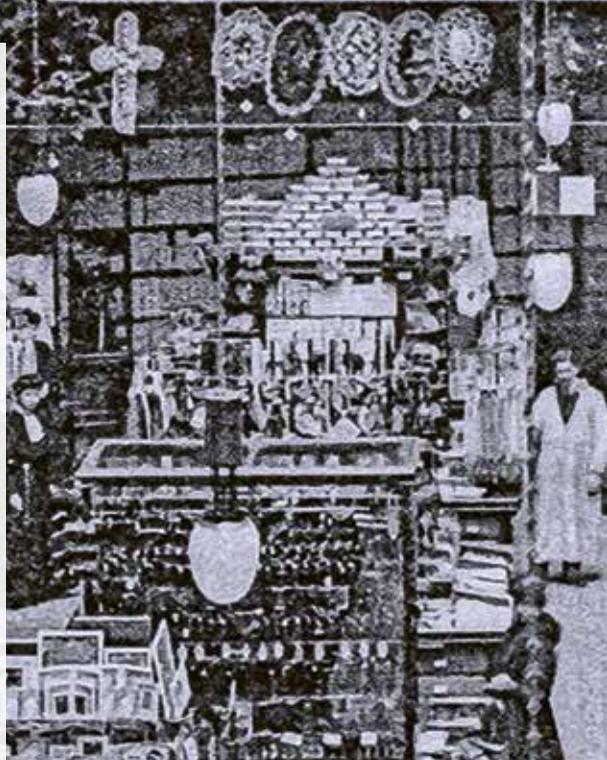
Solution du mois de décembre 2020		B	G	P	U	R	S		
		D	O	U	C	E	N	U	I
		A	C	I	E	R	I	E	
		A	R	R	E	T		A	N
T	C	O	L	L	I	N	E	N	
V	I	Z	I	R	A	S	O	M	
U	N	M	A	R	N	I	E	R	
T	I	E	N	D	E	L	I	C	
A	I	R	G	I	E	R		V	
N	O	C	E	S	S	A	C	R	
U	N	I	R	O	R	B	I	O	
R	A	S	E	R	E	V	O	L	
B	E	C	H	A	M	E	L	S	
M	U	H	U	M	O	R	I	S	
A	L	L	E	M	A	N	D	T	
L	E	I	E	S	T	I	V	E	
E	R	S	E	S	E	R	R	A	
S	P	S	A	P	E	I	N	E	
S	A	I	N	T	N	I	C	O	

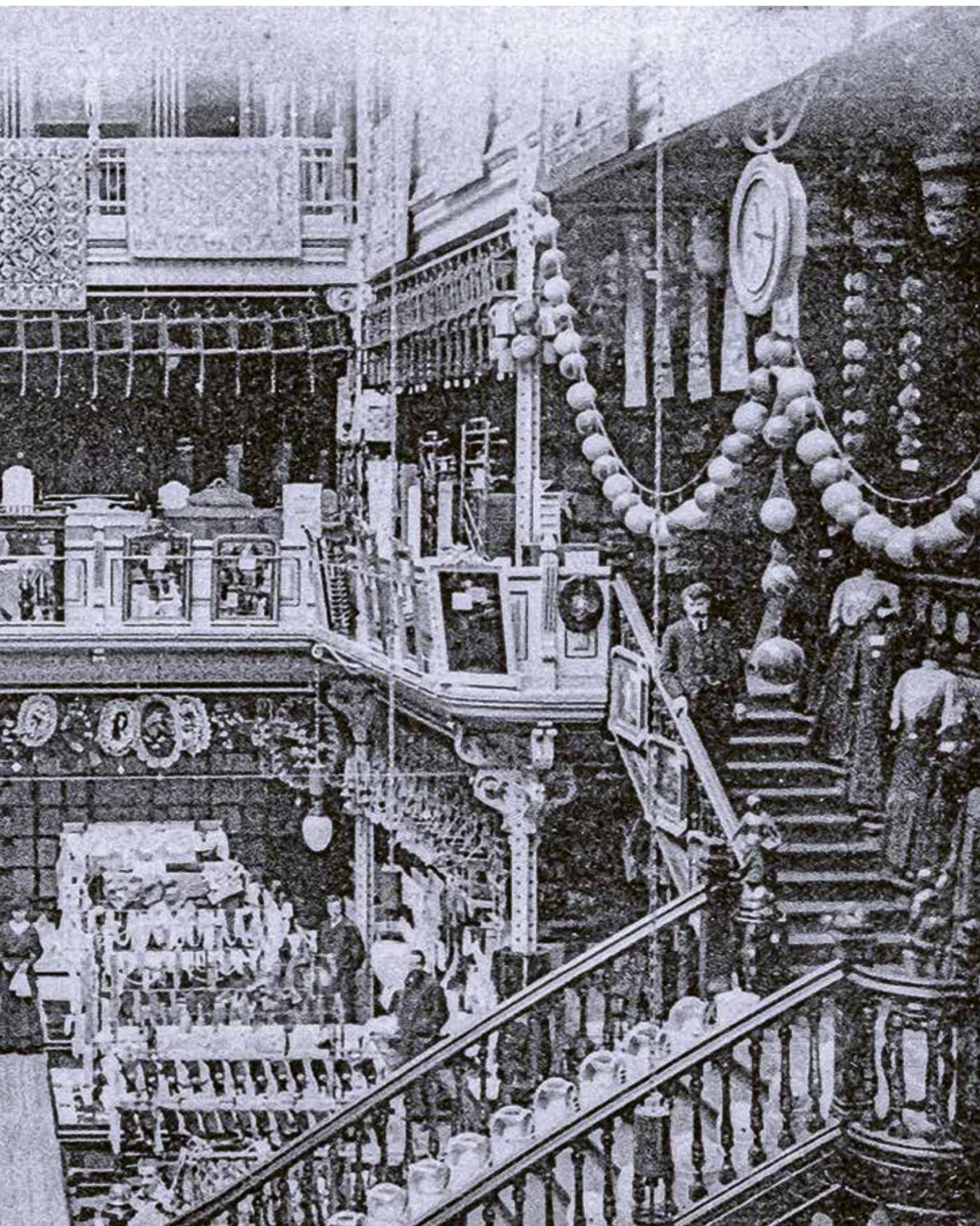
Solution du mois de janvier 2021		L	R	A	P	O			
		A	I	G	U	I	L	L	
		A	B	R	E	U	V	E	R
		R	E	S	S	E	N	T	I
C	A	G	E	L	O	I	E		
D	O	D	I	C	O	E	L		
A	P	P	E	T	I	T	E		
N	A	R	R	E	R	S	A		
I	O	N	C	O	M	M	E		
I	N	S	I	T	U	A	P		
A	S	P	E	L	A	R	E		
E	R	R	A	N	T	E	T		
P	A	R	E	N	T	E	S		
A	C	E	S	I	A	M	M		
C	F	O	N	P	A	R	E		
Q	U	A	R	A	N	T	A		
C	L	U	N	Y	I	S	L		
M	E	D	O	R	A	L	I		
R	E	S	T	A	U	R	A		



Les Nouvelles Galeries : le premier magasin standardisé

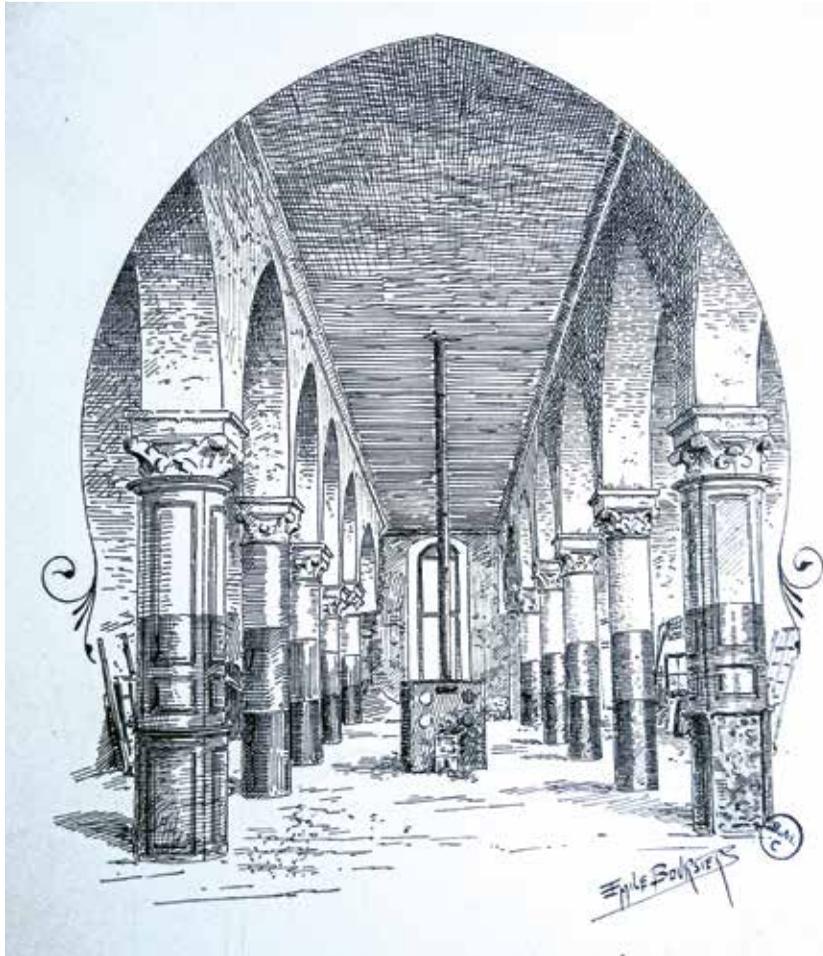
Bâties à l'époque aux 6, 8, 10 et 12 de la rue du Bois-Merrain, sur l'emplacement du Bazar du Petit-Paris et d'un commerce de nouveautés, les Nouvelles Galeries de Chartres furent inaugurées en 1907 et démolies en 1989 pour laisser place à un bâtiment neuf occupé notamment aujourd'hui par Monoprix. C'est à Saint-Étienne qu'est né le premier magasin portant l'enseigne des Nouvelles Galeries, ouvert, le 6 mai 1895. Toutes les succursales de France seront par la suite conçues sur le même concept. Avec des façades très similaires et une disposition intérieure type articulée autour d'un escalier desservant des galeries, généreusement éclairées par une grande verrière. L'ensemble devant donner aux clients l'impression de se trouver sur les grands boulevards parisiens.





HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU

2. De la Révolution à la démolition. (1789-1867)



La salle Saint-Côme au XIX^e (Bibliothèque municipale de Chartres)

De l'Hôtel-Dieu à l'Hospice civil des malades.

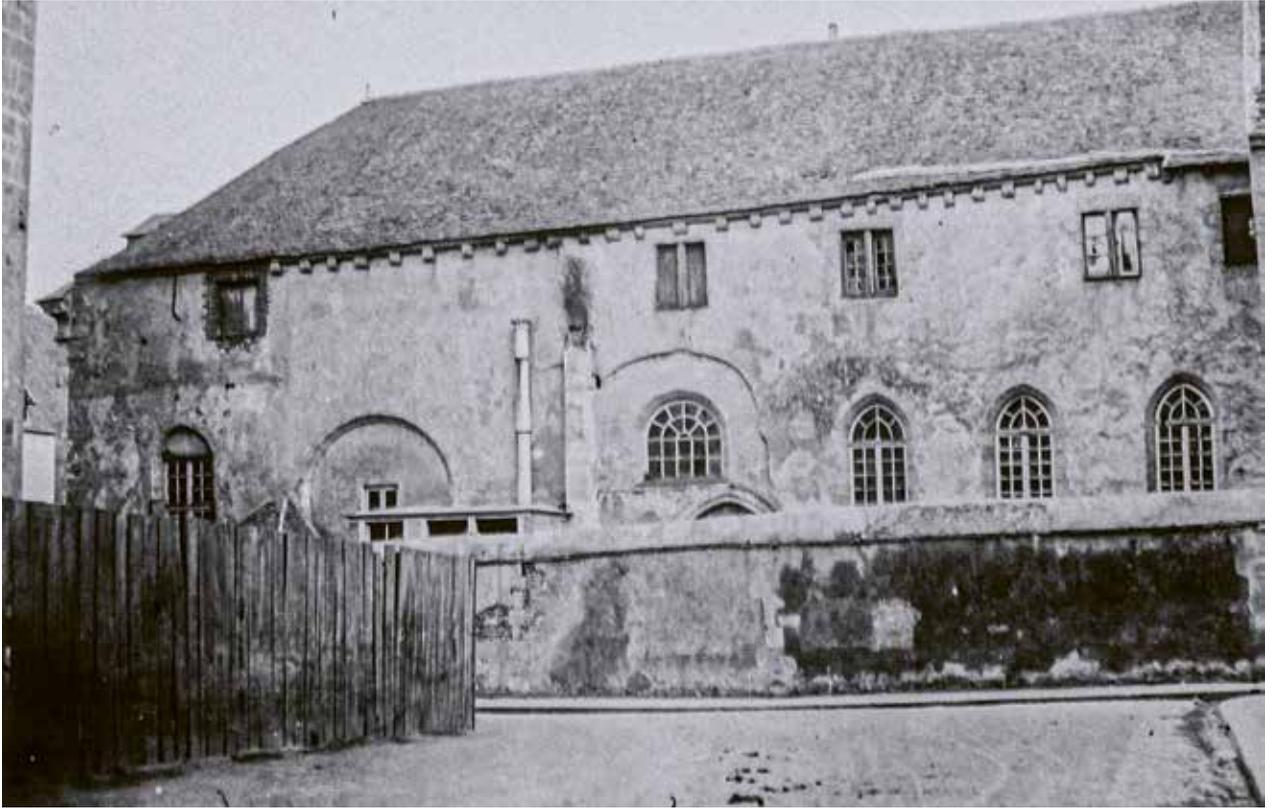
Le 10 avril 1790, l'administration de l'Hôtel-Dieu est retirée au Chapitre. Le 27 novembre le personnel religieux doit prêter serment à la Constitution

civile du clergé promulguée le 24 août. Le 22 décembre l'État soumet le régime des établissements hospitaliers à l'administration départementale, sous l'autorité du roi. L'Hôtel-Dieu devient l'Hospice civil des malades. En 1793, la résistance des sœurs irrite la Société populaire, qui obtient de la municipalité « le rem-

placement, par des femmes patriotes, des sœurs de l'Hôtel-Dieu dont la conduite prouve évidemment les principes anti-civiques. »

Deux figures emblématiques de l'Hospice civil François Compain et Louise Chevalier

Compain, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et membre de la municipalité de 1792 à 1815, applique la nouvelle législation en soignant des prisonniers de guerre étrangers atteints de dysenterie : ils sont placés « sous la protection de la Nation » (loi du 10 janvier 1792) et traités avec « les ménagements dus au malheur » (loi du 15 novembre 1803). Il ajoute au service de maternité déjà existant à l'Hospice civil une école gratuite d'accouchement départementale, comme l'exige la loi du 10 mars 1803. Et il accède au statut de docteur en médecine de la Faculté de Paris, comme le prévoit aussi cette loi qui crée un corps unique de médecins en abolissant celui des chirurgiens d'Ancien Régime. En outre, ce disciple et ami de l'obstétricien Baudelocque (1745-1810) offre à son école une sage-femme formée à l'enseignement théorique et pratique de son maître.

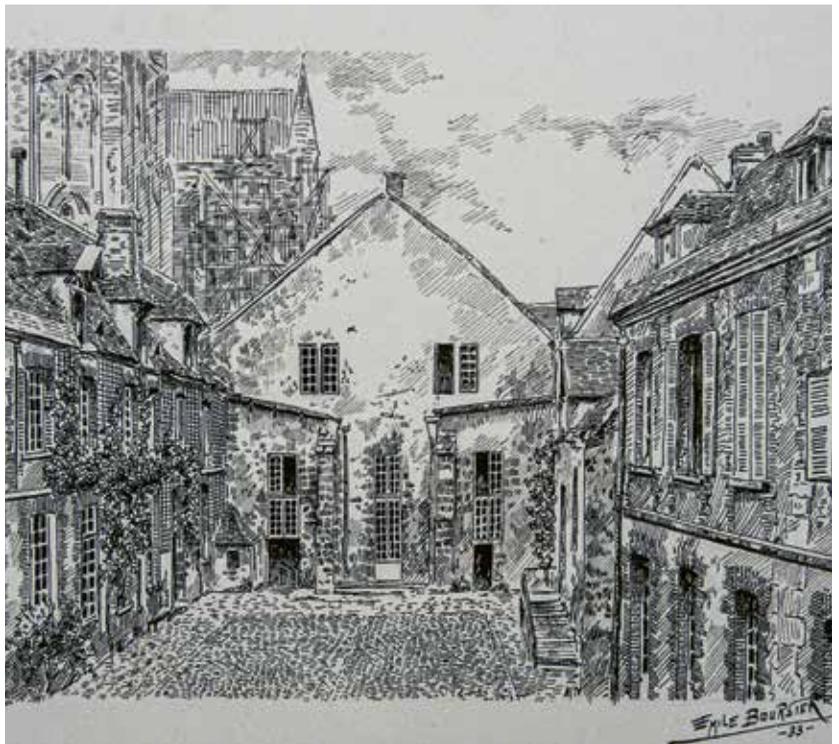


| La façade nord (Bibliothèque municipale de Chartres, fonds SAEL)



| Louise Chevalier
(Musée des Beaux-Arts)

Il s'agit de Louise Chevalier (1778-1859), d'abord aux ordres de la Mlle Jolivet, déjà en place à l'Hôtel-Dieu. Compain l'envoie suivre les cours de Louise Lachapelle, assistante de Baudelocque à l'Hospice civil de Paris. En 1799, elle obtient son



| La cour, côté est, avec au fond la salle Saint-Côme (Bibliothèque municipale de Chartres)

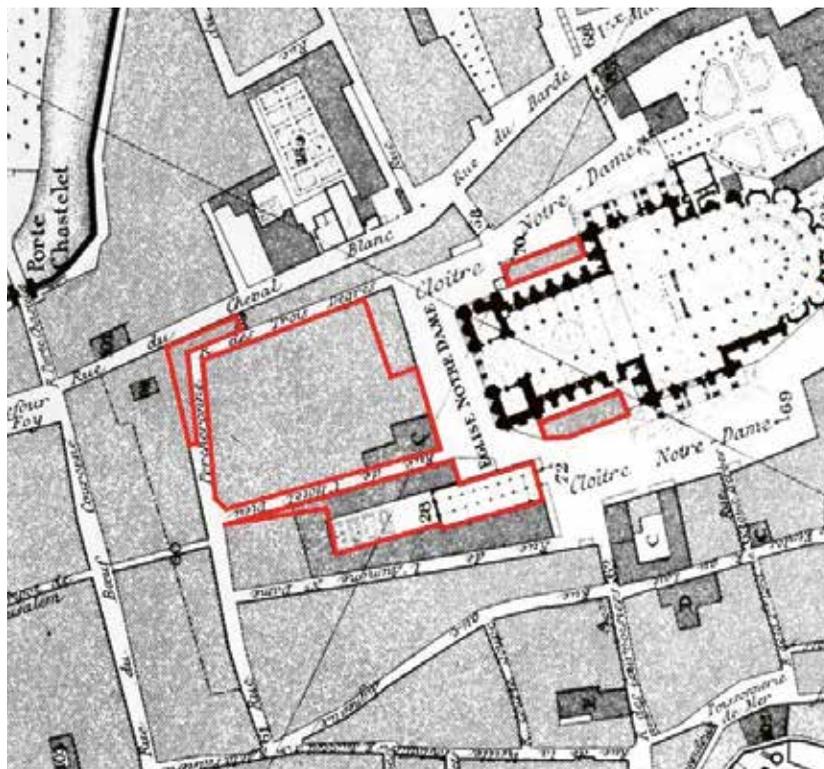
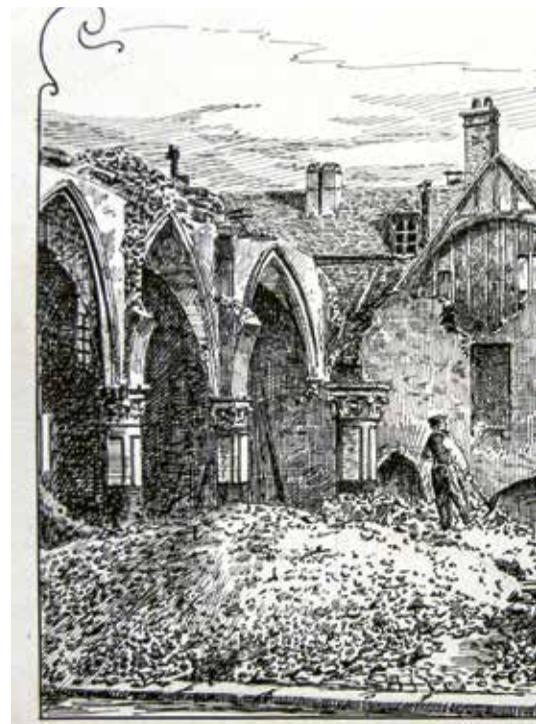
« *certificat de moralité* » et de capacité à traiter « *les accouchements naturels, laborieux et contre nature* », signé de Louise Lachapelle. Elle retrouve l'Hospice de Chartres où en 1802, elle obtient le statut d'assistante. Le 15 mars 1804, la Commission des hospices renvoie Mlle Jolivet pour refus des nouvelles méthodes et nomme Louise Chevalier, « *élève de l'Hospice de Paris et employée par le citoyen Compain* » pendant les cours de 1802 et 1803, directrice de l'école d'accouchement et de la Maternité de l'Hospice civil. Mais la Commission ne lui verse les 200 F annuels du salaire de directrice qu'à la mort de Mlle Jolivet, à qui elle les a conservés en compensation. Elle quitte alors son précaire logement, le « *magasin de futailles* » (« *deux petites chambres, bûcher, petit caveau* ») de l'Hospice, pour un appartement à l'étage avec vue sur le cloître. Parmi ses accouchées (le nombre d'accouchements annuels à l'hospice civil ne dépasse guère la vingtaine) figurent des épouses de prisonniers de guerre qui ont suivi leur mari : elle signe le 16 juillet 1812 la naissance d'Aglaé Arroyo, le 11 novembre celle de Vincent Tarrega et, le 15 février 1813, celle de Lucia Uhlendorf.

La même année elle épouse Jean-Jacques Hetzel, sous-officier au 1^{er} régiment de cheval-légers lanciers du dépôt de Saint-Père et ami de Compain, qui appartient comme lui à la Loge maçonnique La Franchise. Leur fils, Pierre-Jules Hetzel, évoquera sous le pseudonyme de Stahl, dans *Les quatre peurs de notre Général* (1884), ses jeux d'enfant dans « *la cour sablée de l'Hospice* » où il taquinait « *les militaires convalescents* ».

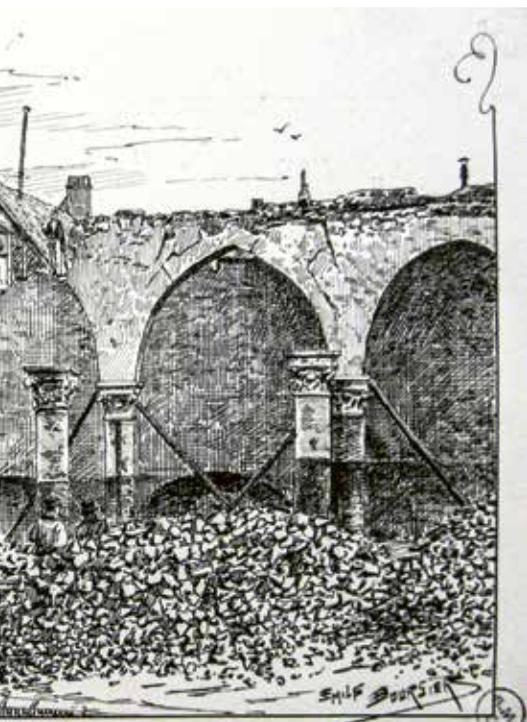
Démolition de la Salle Saint-Côme (1867)

Dans les années 1850, les Chartrains apprennent le dégagement de la cathédrale d'Amiens par Viollet-le-Duc et souhaitent une telle opération à Chartres. Pourtant, en 1853 l'architecte a sacrifié des éléments anciens du cloître d'Amiens.

En 1863, on voit grand avec deux rues centrales connectant le Théâtre à la Cathédrale et la place Châtelet au parvis, renommé place Napoléon III. Mais en mai 1866, Jean-Baptiste Billard, successeur de Sédillot, enterre les projets « *haussmannisants* » et valide en 1867 la démolition de la salle Saint-Côme et de maisons proches du clocher sud.

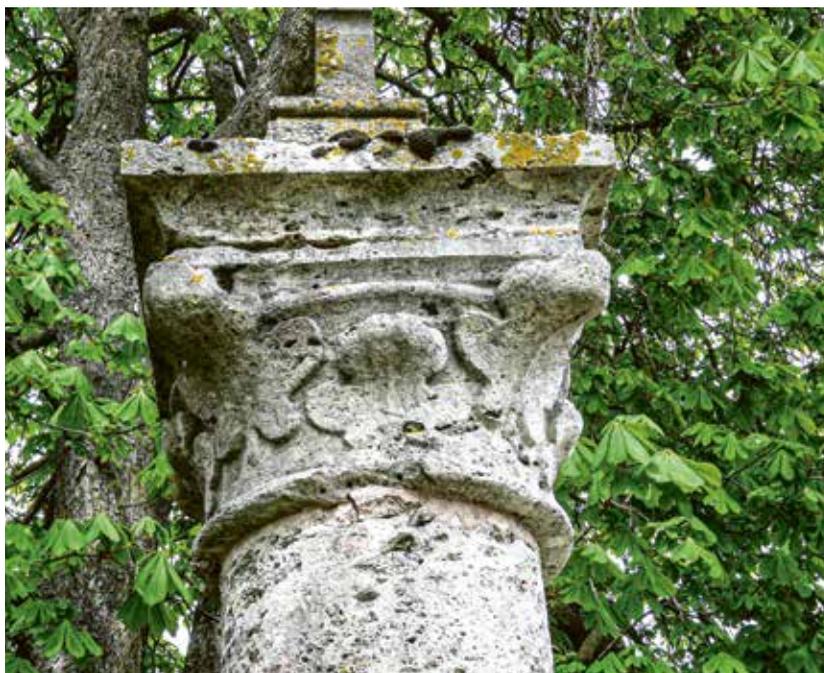


Le cloître Notre-Dame avec les parties démolies en rouge (sur plan SAEL1750)



La démolition de la salle Saint-Côme, côté sud (Bibliothèque municipale de Chartres)

L'opération facilitera la circulation entre le cloître et la rue des Changes. L'architecte diocésain Emile Boeswillwald a beau expliquer que les bâtiments voisins mettent en valeur les proportions de la cathédrale, Viollet-le-Duc veut que de toute part l'œil saisisse entièrement le parvis, et que pour cela il soit aligné « *par le mur de l'Hôtel-Dieu et par une ligne symétrique de l'autre côté* ». Le Conseil autorise le maire à acheter à l'administration des hospices les terrains concernés. La démolition a lieu dès le transfert des malades dans l'hôpital construit au faubourg Bonneval. On trouve alors dans un placard oublié les registres originaux des comptes de l'Hôtel-Dieu de 1349 à 1592. Lorsqu'en mai 1869 Napoléon III visite la cathédrale, il accorde une subvention de 20 000 F pour ces travaux.



La colonne de la salle Saint-Côme installée à la Croix-Bonnard (cl. JC)

Epilogue

*« Saint-Côme, en ton antique salle,
Plus fière qu'au seuil d'un palais,
A l'ombre de la cathédrale,
Depuis des siècles je vivais.
Ici, la nature est en fête !
Au lieu d'un plafond décrépît,
J'ai le beau ciel bleu sur ma tête :
Merci, Monsieur Bonnard, merci ! »*
(E. P. G.)

Ces vers d'un inconnu saluent le notaire Bonnard, adjoint du maire, qui acquit une colonne de l'Hôtel-Dieu et la fit installer le 28 juin 1869, surmontée d'une croix de pierre dessinée par Boeswillwald fils, à une croisée de chemins nommée depuis Croix-Bonnard. La SAEL fit poser deux autres colonnes au transept sud de la cathédrale, effectua des clichés et dessins des bâtiments, stucs et décors peints, recueillit dans son musée chapiteaux et stucs. Deux colonnes ornant une maison proche de l'Eure provien-

draient de la salle Saint-Côme. Restait à donner une vocation aux bâtiments subsistants, à la placette plantée d'arbres où les bordures de trottoirs dessinent l'emprunte de l'édifice disparu :

« Combien de villes se sont [...] dépouillées des monuments qui constataient leur ancienneté, qui leur donnaient un intérêt particulier et qui retenaient des étrangers dans leurs murs ! Beaucoup regrettent, un peu tardivement, ces actes de vandalisme... » (Viollet-le-Duc, 1863).

Juliette Clément

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir

Sources et clichés : Fonds SAEL, BMC-Fonds SA (Médiathèque L'Apostrophe de Chartres), AM Chartres, AD 28, J. Clément.

À suivre : « *L'hôtel-Dieu après l'Hôtel-Dieu : nouvelles vocations (1867-2000)* »

L'IMPÔT LE PLUS INJUSTIFIABLE : LE MAIRE EST MANDATÉ PAR LES CITOYENS, PAS À LA SOLDE DES « AMÉNAGEURS »

Une réélection municipale, fût-elle la troisième, vaut-elle validation d'une politique urbanistique aventureuse ? L'équipe de M. Gorges, qui s'est affirmée championne de la fiscalité maîtrisée, trahit ses promesses moins de neuf mois après le scrutin. Réélu avec 17,8 % des électeurs, dans des conditions de pandémie qui devraient l'inciter à l'humilité, elle opte pour la posture contraire : elle fonce. A l'hôtel de ville et à la fabrique industrielle de repas, structures inachevables malgré les injections de millions, elle persiste à ajouter son « Zénith » et son parc des expos ! Faute d'argent pour alimenter ces investissements et empêché d'emprunter pour cause de dette, elle assujettit tous les propriétaires et les entreprises de l'agglomération à la taxe foncière additionnelle de 7,5 %, qui équivaut, en moyenne, à 200 à 250 euros d'augmentation d'impôt supplémentaire par an.

A s'attribuer 3500 euros de frais de représentation mensuels (même en cette période !) tout en taxant à tout-va, à ne vouloir rien entendre des protestations qui s'élèvent et à insulter ses opposants, le maire-président se condamne à gouverner contre la population qui l'a élu.

Gouverner pour le bien de tous, en respect des moyens financiers des particuliers comme de la Ville, consisterait, au contraire, à achever aussi bien que possible ce qui ne peut être arrêté, à débiter ce qui est vraiment utile (l'aménagement d'un auditorium pour le conservatoire), à stopper sans état d'âme ce qui ne correspond pas à nos capacités, ni à nos besoins, ceux-ci promettant d'être encore réorientés en raison de la situation sanitaire.

D'autres projets sont à financer pour répondre aux enjeux prioritaires :

- établir un bilan de l'épidémie au niveau local, et dessiner des plans d'aide en moyens humains, sociaux et économiques ;
- aménager une ceinture maraîchère, pourvoyeuse de produits sains en même temps que d'emplois nouveaux ;
- penser et activer au plus vite un réseau de pistes cyclables dans l'agglo, pour répondre à l'attente de ceux qui sont prêts à se déplacer autrement - ce qui compléterait utilement la réglementation des 30km/h en ville.

Cette dernière mesure municipale exauce en ce début d'année le vœu que nous avons déposé en début de mandat et qui pourtant avait été rejeté avec mépris par le maire ! Imposée sans information, sans explication, sans préparation, avec un minimum de radars pédagogiques, la mise en œuvre de cette règle illustre parfaitement l'autoritarisme dont le maire nous accuse pourtant sans cesse !

Pas d'impôt supplémentaire, pas un centime qui ne serve au bien commun !

Signez la pétition : change.org/stoplataxe

Plus d'info sur cactus.press et chartresecologie.fr

Contactez-nous : contact@chartresecologie.fr

**Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU,
Jean-François BRIDET et Olivier MAUPU**
Les élus de Chartres Écologie

APRÈS LE TEMPS DES EMPRUNTS MASSIFS, VOICI VENIR LE TEMPS DE L'IMPÔT EXCESSIF !

Un nouvel « impôt communautaire » est instauré à partir de 2021 : une taxe de 7,5 % calculée sur la base imposable s'ajoutera au montant actuel de la taxe foncière. La décision a été prise lors du conseil communautaire du 17 décembre 2020, avec un vote loin d'être unanime : 29 conseillers communautaires, dont 14 maires, ont voté contre, et 14 se sont abstenus. Du jamais vu depuis la création de l'agglomération ! Les échanges ont été tendus, et les propos du président sont à relever : « *je suis déçu... je m'en souviendrai... j'interpréterai le vote... ceux qui pensent que c'est meilleur ailleurs, ils peuvent y aller !* »...

Nous avons voté contre ce nouvel impôt qui n'avait pas été annoncé avant les élections du printemps 2020. C'est près de 10 millions d'€ de plus qui seront récoltés chaque année. Les propriétaires verront augmenter leurs taxes foncières d'environ 200 €. Les entreprises, les commerçants et les artisans sont mis aussi à contribution. Dans cette période difficile, cette décision est dangereuse.

Ce qui est vrai, c'est que depuis plusieurs années l'État réduit les dotations aux collectivités locales. Pour autant il s'engage à compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation. Ce qui est vrai, c'est que l'endettement de la ville de Chartres est très important, que les dépenses vont grandissant pour achever les prestigieux projets décidés par la majorité en place. Ce qui est vrai surtout, c'est que le conseil communautaire fait payer aux communes rurales où il y a une plus forte proportion de petits propriétaires des hausses qui profiteront sans doute d'abord aux projets du maire de Chartres.

A quoi peut servir cette nouvelle ressource ? « *A investir* », répète le président de l'agglomération... Ce mot d'ordre « *investir* » ne cache-t-il pas d'autres raisons ? Comme le signifiait l'adjoint aux finances lors du débat d'orientation budgétaire, sans ressources supplémentaires, « *nous ne serions pas en capacité de rembourser nos emprunts* ». En matière d'investissements, il s'agit de projets déjà votés par le conseil communautaire (Hôtel de ville/agglo, complexe sportif et culturel, Chartreexpo, bus rapides...), quelques-uns contestés, moins en raison de leur utilité que des choix d'exécution et des coûts excessifs. Le constat : l'agglomération est maintenant dans l'incapacité de les financer. On ne nous fera pas croire que ces difficultés n'étaient pas connues avant 2021 !

Les impôts sont nécessaires pour financer les investissements indispensables au développement des territoires, pour permettre aux collectivités locales d'assurer leurs missions de services publics et en garantissant l'accès à tous. Or cette nouvelle taxe imposée sans concertation ni préparation met à mal la capacité des citoyens à les accepter, alors qu'ils devraient être une condition de solidarité sociale.

Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr

Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr

**DES NOUVELLES MESURES SANITAIRES
POUR CONTENIR ET PRÉVENIR LA PANDÉMIE –
L'ESPOIR DE LA VACCINATION**

Depuis notre dernière tribune du mois de janvier et la mise en place des mesures sanitaires arrêtées par le gouvernement à la mi-décembre, les premières données que nous avons montrées que nous avons pu passer des fêtes de fin d'année sans flambée épidémique. Ce résultat est également celui des comportements responsables de nos concitoyens que nous tenons à saluer. Cette épidémie est l'affaire de tous.

Face à cette épidémie, la France a fait un double choix :

- Ne pas attendre pour décider d'un confinement adapté, dès la fin octobre et qui a produit un résultat fort et rapide dès le mois de novembre ;

- Ne lever les mesures que partiellement et progressivement, en prolongeant la fermeture de nombreux établissements recevant du public, dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs et de l'évènementiel, mais également les bars et les restaurants et en instaurant un couvre-feu à 20 heures, en vigueur depuis le 15 décembre.

Les résultats de cette stratégie nous placent aujourd'hui dans une situation plutôt favorable comparativement à certains de nos voisins européens, tant au niveau des taux d'incidence que des taux de positivité des tests. Néanmoins, la situation sanitaire reste fragile en raison d'une circulation toujours active du virus sur l'ensemble du territoire et d'autant plus avec l'émergence de nouvelles souches plus contagieuses du virus.

À ce stade, d'après le ministère de la Santé, la circulation de la souche variante reste limitée dans notre pays. Mais son potentiel de développement ne doit pas être sous-estimé. C'est pourquoi, il faut tout faire pour éviter qu'elle ne progresse rapidement et, du fait de sa plus grande contagiosité, qu'elle ne finisse par devenir la souche dominante, comme au Royaume-Uni.

Cette situation a donc conduit le gouvernement à prendre des mesures complémentaires dont l'extension à l'ensemble du territoire du couvre-feu à 18 h à compter de samedi 16 janvier. Cette mesure a, en effet, prouvé son efficacité sanitaire dans les départements de l'Est déjà sous couvre-feu. La hausse des contaminations y a été 2 à 3 fois plus faible qu'ailleurs.

Bien entendu, l'espoir de la sortie de cette crise sanitaire repose principalement sur les vaccins. Grâce à des efforts de recherche incroyables les vaccins sont là, la campagne de vaccination a donc pu débuter en fin d'année et va s'accélérer tout au long des semaines à venir. À l'échelle nationale :

- Fin janvier, l'objectif d'1 million de personnes vaccinées devrait être dépassé

- Depuis le lundi 18 janvier, 6,4 millions de personnes ont accès à la vaccination : les

75 ans et plus, 800.000 personnes à haut risque de forme grave sans limite d'âge.

Localement le personnel de la communauté d'agglomération de Chartres Métropole et de la Communauté professionnelle territoriale de santé du Pays chartrain ont débuté la vaccination lundi 18 janvier 2021, à 13 heures, à Chartrexpô où un centre de vaccination a été installé.

Cette vaccination se fait uniquement sur rendez-vous. Sur place, un médecin et deux infirmières sont présents en permanence.

Plus nous serons nombreux à nous faire vacciner, plus vite nous pourrions retrouver une vie sociale normale.

Nous sommes très reconnaissants de la forte mobilisation du personnel soignant pour faire de cette campagne de vaccination un succès et par là-même pouvoir sortir au plus vite de cette crise sanitaire. Nous tenons, ici même, à les remercier chaleureusement et leur témoigner tout notre reconnaissance. Nous vous souhaitons un bel hiver. Prenez soin de vous et des vôtres !

M. Gaël Garreau / Virginie Chauvel / Fabien Standaert

gael.garreau@ville-chartres.fr

Réseaux Sociaux:

FB: facebook.com/gael.garreau.1 / Instagram: instagram.com/osonschartresautrement

**NE NOUS LAISSEZ PAS SUCCOMBER
À LA TENTATION...**

Notre société a suffisamment de problèmes en ce moment pour éviter toute polémique supplémentaire. Nous entendons cette sentence pleine de bon sens dans les discours répétés de nos gouvernants. Mais leur autosatisfaction « sans masque » titillerait le plus vertueux. En effet, il ne suffit pas de répéter à demi-mot ou à pleine bouche que « nous sommes les meilleurs » pour que la phrase devienne réalité. Mais nous ne céderons pas davantage à cette tentation polémique. Ayons quand même une pensée pour ceux qui en 2017 ont cru à l'avènement d'un « nouveau monde »...

Si nous devons céder à la tentation de la polémique, nous aurions aussi beau jeu avec nos oppositions de gauche.

Et d'abord l'ancienne. Elle dénonce aujourd'hui l'impôt avec une virulence inédite : c'est simple, on dirait des ultras libéraux ! Ces gens-là ont la mémoire sélective : faut-il leur rappeler les présidents et les gouvernements qu'ils ont soutenus, leur frénésie fiscale et leurs discours sur « l'impôt citoyen »... Nous n'avons pas oublié l'état dans lequel nous avons trouvé Chartres en 2001, sa situation financière sous « réseau d'alerte », c'est-à-dire sous contrôle attentif et permanent de la Préfecture comme de la Chambre Régionale des Comptes. Et une pression fiscale supérieure de 80% à celle de la moyenne des villes de taille comparable. Avec des équipements vieillots. Quand ils existaient.

Les Verts vous diront qu'ils n'étaient pas de ceux-là. Mais ils étaient pourtant leurs alliés électoraux, ils avaient même fusionné leurs listes en 2001. Ils siégeaient dans le même groupe d'opposition à notre politique de redressement, d'investissement et de baisse de taux d'imposition des Chartrains. Nous l'avons poursuivi pendant près de 20 ans consécutivement. L'ont-ils jamais soutenue ? Serait-ce ce sentiment de culpabilité partagée qui a poussé leur tête de liste l'an dernier à quitter le Conseil Municipal, à peine élue ?

Mais foin de polémique inutile. Ils ne changeront pas. Ils ne changeront jamais. Donneurs de leçons ils ont toujours été, donneurs de leçons impénitents ils resteront. Avec eux, soyez sans crainte, pas de danger qu'une jurisprudence Duhamel, DSK et Cie ne les conduise à davantage d'humilité.

À bon entendre...

Les élus de la majorité municipale

101^e levée

Les 2 DB à Chartres

À chaque conflit armé sur le sol français, la poste était soupçonnée de pouvoir véhiculer des informations secrètes, des renseignements inconnus, des données sur des faits d'armes... À juste titre ou pas ?
Parade simple : la censure ou plus poétiquement le « contrôle postal » !

Ainsi dès le début de la Seconde Guerre mondiale, l'autorité militaire mettait son nez dans les correspondances. D'abord pour vérifier le contenu des courriers, mais aussi pour refroidir toutes velléités d'y inclure des informations « nuisibles ».

Chartres accueillait la commission DB qui ouvrait, lisait, refermait et remettait dans le circuit les correspondances originaires du département. Mais certaines pouvaient être conservées par la censure, voire détruite, et les expéditeurs et destinataires fortement inquiétés ! Deux cachets y étaient apposés : « *Contrôle postal - commission DB* » illustré d'une république assise en son centre, et un second libellé « *Ouvert par l'autorité militaire* » et numéroté. Délicatement ouverte, chaque enveloppe était refermée par une bande collante, en guise de signature : « *Contrôle postal militaire* ». Ce courrier reprenait sa route. Correspondances militaires en franchise ❶ ou civiles ❷ et ❸, on ratissait large...

Quant aux lettres DB, rien à voir avec une quelconque division blindée ! Chartres appartenait à la 4^e région militaire dont le centre était au Mans : d'où D, 4^e lettre de l'alphabet. Ensuite, on désigne le département. A pour celui où siège l'état-major de la région, la Sarthe, puis les autres par ordre alphabétique, **B** pour l'Eure-et-Loir, etc. **57** et **58** sont les numéros attribués à Chartres.

Bien évidemment nous ne vous présentons que des lettres anodines, bien arrivées et sans souci pour l'expéditeur comme le destinataire. Mais qui sait, si elles ne contenaient pas des éléments répréhensibles... que la commission a laissé filer pour mieux surveiller ensuite ?

Jean-François RESSORT
Cercle philatélique chartrain



Ce mois-ci - grille 127 - Au coin d'la rue

	Ex Beauvais Sur un plateau	Disque Sont de la butte	Restées Savoir-faire Entrevue	Cycle de terre Roberts
	Rigolé Grosses bouffes	Arbre Proche de l'espérance	Non teuton Négation Conjonction	
Rue à foudre Changea Bécane	Bleu Andouiller	Bois dur	Rue où l'on rapace des fois	
	Affront	Piquent aussi Lentille	Évidences	Place, tertre, église homonymes
	Premier Reconduite Tête blonde	Rez ici Allée pour ce Jules	Entrée de restau. Thierry Rabut	
Petite épais- seur Adverbe	Aidera Pancarte	Ferment Au sein du sein	Béat	
	Article arabe Tête de cochon	Lustrera Rue Négation	Non à Mos- cou Demi lièvre	
Divertissais Petit cours Avant git	A tiré la fève Vagabonde	Ré minuscule	Posa des carreaux	
	Avec Gallas Quartier de Mignières	Cellier ou grenier Vient d'être	Réfutant	« VOTRE VILLE » Février 21
Évaluer Reine du Vichy	Pagne Encore	Bout d'orteil	Tête de liste Précis	Do d'antan
	Brun rouge	Congénital	Greffa Palanquin Issu	« VOTRE VILLE » Février 21
Rue qui prit le nom d'un Résistant				©JFR Déc. 2020

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

CHARTRES

CHEMIN DES ARTS

A R T C O N T E M P O R A I N

PROGRAMMATION SAISON 2021

DE FÉVRIER À DÉCEMBRE

